Parlement européen
2024-2029

Commission du développement régional

2024/2105(INI)

6.3.2025

AMENDEMENTS
1 - 344

Projet de rapport
Denis Nesci
(PE766.660v02-00)

Renforcer les zones rurales dans l'UE grâce à la politique de cohésion
(2024/2105(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 27 juin 2022 sur les régions frontalières de l'UE: des laboratoires vivants de l'intégration européenne (2021/2202(INI))

Or. en

Amendement 2
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu son rapport sur le 9e rapport sur la cohésion économique et sociale (2024/2107(INI)),

Or. en

Amendement 3
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Visa 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis du Comité européen des régions du 14 mars 2023 sur le thème «Objectifs et outils pour une Europe rurale intelligente»[1 bis],

[1bis] ***JO C 188 du 30.5.2023***

Or. en

Amendement 4
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Visa 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis du Comité européen des régions — Renforcer le soutien apporté par la politique de cohésion aux régions souffrant de handicaps géographiques et démographiques [1 bis]***,***

[1 bis] ***JO C 79 du 2.3.2023***

Or. en

Amendement 5
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les articles 39 ***et*** 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),	– vu les articles 39***, 174 et 175*** du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Or. en

Amendement 6
Paulo Do Nascimento Cabral, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les articles 39 ***et*** 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),	– vu les articles 39***,*** 174 ***et 349*** du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Or. en

Amendement 7
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement délégué de la Commission du 7 janvier 2014 relatif au code de conduite européen sur le partenariat dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens,

Or. en

Amendement 8
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le 20e principe du socle européen des droits sociaux,

Or. en

Amendement 9
Paulo Do Nascimento Cabral, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur le thème «Une vision à long terme pour les zones rurales de l'Union — Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères à l'horizon 2040» COM(2021) 345 final du 30 juin 2021,

Or. en

Amendement 10
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 19 février 2025 sur le thème «Une vision pour l'agriculture et l'alimentation: œuvrer ensemble pour un secteur agricole et alimentaire européen attractif» (COM(2025)0075),

Or. en

Amendement 11
Paulo Do Nascimento Cabral, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions intitulée «Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union», COM(2022)0198, du 3 mai 2022,

Or. en

Amendement 12
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission concernant un plan d'action en faveur du développement de la production biologique (COM(2021)0141),

Or. en

Amendement 13
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 11 décembre 2019 intitulée «Le pacte vert pour l'Europe» (COM(2019)0640),

Or. en

Amendement 14
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 20 mai 2020 intitulée «Une stratégie "De la ferme à la table" – pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement» (COM(2020)0381),

Or. en

Amendement 15
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 20 mai 2020 intitulée «Stratégie de l'Union en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030: ramener la nature dans nos vies» (COM(2020)0380),

Or. en

Amendement 16
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la communication de la Commission du 17 novembre 2021 intitulée «Stratégie de l'Union pour la protection des sols à l'horizon 2030 – Récolter les fruits de sols en bonne santé pour les êtres humains, l'alimentation, la nature et le climat» (COM(2021)0699),

Or. en

Amendement 17
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le livre vert de la Commission du 27 janvier 2021 sur le vieillissement intitulé «Promouvoir la solidarité et la responsabilité entre générations» (COM(2021)0050),

Or. en

Amendement 18
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation générale nº 34 (2016) sur les droits des femmes rurales du comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, adoptée le 7 mars 2016,

Or. en

Amendement 19
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 3 octobre 2018 sur la prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales, montagneuses et isolées,

Or. en

Amendement 20
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 9 juin 2021 sur la stratégie de l'Union en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030: ramener la nature dans nos vies,

Or. en

Amendement 21
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis du Comité des régions du 19 février 2025 sur le thème «Comment une programmation intégrant

les approches Leader et de développement local participatif pour l'après-2027 pourrait contribuer à une meilleure mise en œuvre de la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE»,

Or. en

Amendement 22
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Visa 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 19 février 2025 intitulée «Une vision pour l'agriculture et l'alimentation – Œuvrer ensemble pour un secteur agricole et alimentaire européen attractif pour les générations futures»[1 bis],
	[1 bis] COM(2025)0075 du 19.2.2025

Or. ro

Amendement 23
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et ses objectifs de développement durable,

Or. en

Amendement 24
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Visa 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le neuvième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale,

Or. en

Amendement 25
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord de Paris adopté lors de la 21e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques,

Or. en

Amendement 26
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation générale nº 34 (2016) sur les droits des femmes rurales du comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à

l'égard des femmes, adoptée le 7 mars 2016,

Or. en

Amendement 27
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Christian Doleschal, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport d'Enrico Letta du mois d'avril 2024 sur l'avenir du marché unique,

Or. en

Amendement 28
Paulo Do Nascimento Cabral, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant ***qu'un citoyen européen sur quatre vit aujourd'hui*** dans une zone rurale; que ces dernières représentent environ 83 % du territoire de l'Union;	A. considérant ***qu'actuellement, 137 millions de citoyens européens, soit près d'un tiers, vivent*** dans une zone rurale; que ces dernières représentent environ 83 % du territoire de l'Union;

Or. en

Amendement 29
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant qu'un citoyen européen sur quatre vit aujourd'hui dans une zone rurale; que ces dernières représentent environ 83 % du territoire de l'Union;	A. considérant qu'un citoyen européen sur quatre vit aujourd'hui dans une zone rurale; que ces dernières représentent environ 83 % du territoire de l'Union; ***qu'un tiers de la population des régions rurales vit dans une région frontalière*** [1 bis]***;***
	[1 bis] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52021DC0345

Or. en

Amendement 30
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	***A bis. considérant que depuis 1991, dans les zones rurales, la méthode LEADER, qui a ensuite été intégrée dans l'instrument politique DLAL (développement local mené par les acteurs locaux) par l'intermédiaire des groupes d'action locale (GAL), a démontré qu'elle pouvait mobiliser et responsabiliser les acteurs locaux autour de stratégies novatrices et adaptées;**

Or. en

Amendement 31
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi que de protection du patrimoine et des paysages;	B. considérant que les zones rurales constituent ***les zones de demain, en étant*** une composante essentielle de l'économie européenne ***qui compte de nombreux «champions européens cachés»*** et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi que de protection du patrimoine et des paysages; ***les zones rurales disposent de nombreux facteurs qui rendent l'Europe attrayante et agréable à vivre;***

Or. en

Amendement 32
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi que de protection du patrimoine et des paysages;	B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi que de protection du patrimoine et des paysages***, et admettant la nécessité de reconnaître le rôle des zones rurales dans la promotion de l'autonomie stratégique de l'Union européenne par l'intermédiaire du secteur agricole en tant que priorité stratégique de l'Union***;

Or. en

Amendement 33
Tamás Deutsch

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi ***que de protection du*** patrimoine et ***des*** paysages;	B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire***, en jouant un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire,*** ainsi ***qu'en protégeant le*** patrimoine et ***les*** paysages;

Or. en

Amendement 34
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi que de protection du patrimoine et des paysages;	B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production alimentaire ainsi que de protection du patrimoine ***culturel, des traditions*** et des paysages;

Or. en

Amendement 35
Raquel García Hermida-Van Der Walle, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production	B. considérant que les zones rurales constituent une composante essentielle de l'économie européenne et de sa diversité culturelle en tant que lieu de production

alimentaire ainsi que de protection du patrimoine et des paysages;	alimentaire ainsi que de protection du patrimoine ***rural vivant*** et des paysages;

Or. en

Amendement 36
Paulo Do Nascimento Cabral, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, conformément ***à l'article*** 174 du traité FUE, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions en accordant une attention particulière aux zones rurales;	C. considérant que, conformément ***aux articles*** 174 ***et 349*** du traité FUE, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions en accordant une attention particulière aux zones rurales ***et aux régions ultrapériphériques, au moyen de la politique de cohésion, qui joue un rôle fondamental pour promouvoir un développement harmonieux de toutes les régions européennes en finançant la construction d'infrastructures, les services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé, ainsi que l'innovation et la numérisation; qu'il est essentiel d'assurer, dans la mesure du possible, la complémentarité entre le Fonds de cohésion et les fonds de la politique agricole commune afin d'augmenter autant que possible les investissements dans ces domaines et de mieux répondre aux besoins régionaux***;

Or. en

Amendement 37
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que, conformément ***à l'article*** 174 du traité FUE, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions en accordant une attention particulière aux zones rurales;	C. considérant que, conformément ***aux articles*** 174 ***et 175*** du traité FUE, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions ***et coordonne ses politiques, y compris l'utilisation des Fonds structurels et d'investissement européens, pour atteindre cet objectif,*** en accordant une attention particulière aux zones rurales;

Or. en

Amendement 38
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'article 175 du traité FUE requiert, entre autres, des États membres qu'ils coordonnent leurs politiques économiques en vue d'atteindre les objectifs de cohésion économique, sociale et territoriale visés à l'article 174 du traité FUE;

Or. it

Amendement 39
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les zones rurales font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones	D. considérant que les zones rurales font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux***, les inégalités croissantes entre***

urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;	***les hommes et les femmes***, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus***, le manque d'opportunités et d'assistance pour les personnes vulnérables, telles que les personnes handicapées,*** ou encore une fracture numérique qui reste importante;

Or. en

Amendement 40
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les zones rurales font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;	D. considérant que les zones rurales font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, ***l'augmentation des prix du transport et de l'énergie,*** la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;

Or. en

Amendement 41
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les zones rurales	D. considérant que les zones rurales

font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;	font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, ***la multiplication des catastrophes naturelles,*** la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;

Or. ro

Amendement 42
Paulo Do Nascimento Cabral, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les zones rurales font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;	D. considérant que les zones rurales ***et les régions ultrapériphériques*** font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;

Or. en

Amendement 43
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*

D. considérant que les zones rurales font face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;	D. considérant que les zones rurales font ***particulièrement*** face à des phénomènes démographiques tels que le vieillissement, le déclin de la population, la fuite des cerveaux, les disparités entre zones urbaines, les changements structurels dans les secteurs agricole et forestier, la pénurie de services et d'infrastructures, la diminution de l'emploi et des revenus ou encore une fracture numérique qui reste importante;

Or. en

Amendement 44
Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les problématiques démographiques sont particulièrement graves au sein de la population agricole européenne, la majorité des agriculteurs ayant plus de 50 ans;

Or. en

Amendement 45
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la politique agricole commune (PAC) ne peut à elle seule répondre à tous les besoins et aux problématiques des zones rurales de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 46
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la vision pour l'agriculture et l'alimentation récemment adoptée fait référence à la valorisation de l'alimentation et à la promotion de conditions de vie et de travail équitables dans des zones rurales dynamiques et qu'elle engage la Commission européenne à renforcer le renouvellement générationnel, à assurer de plus grandes synergies et de plus grandes complémentarités entre les politiques, à renforcer le pacte rural, ainsi que le test rural et Leader/DLAL, à mettre à jour le plan d'action rural et à poursuivre le développement du concept de zones rurales fonctionnelles;

Or. en

Amendement 47
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique;	E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique ***et sont parmi les plus touchées par le changement climatique, tant sur le plan économique - en raison des pertes de revenus dans des secteurs***

clés tels que l'agriculture, la sylviculture et le tourisme, qui souffrent de pénuries d'eau et des effets croissants des inondations - que sur le plan social, car le changement climatique fait peser des menaces directes et indirectes supplémentaires sur la santé et le bien-être des populations qui vivent dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 48
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique;	E. considérant que les zones rurales européennes ***et les agriculteurs européens*** jouent ***déjà*** un rôle crucial dans la transition climatique ***et que, grâce à leur engagement, l'incidence négative de l'agriculture sur l'environnement a considérablement diminué au fil des ans***; ***que le secteur agricole de l'Union a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 24 % au cours de la période 1990-2021[1 bis];***

[1 bis] «Tackling climate change», https://agriculture.ec.europa.eu/sustainability/environmental-sustainability/climate-change_en?prefLang=fr

Or. pl

Amendement 49
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique;	E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique***, puisqu'elles assurent 72 % de la production d'énergie renouvelable et détiennent 78 % du potentiel inexploité***;

Or. en

Amendement 50
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique;	E. considérant que les zones rurales européennes jouent un rôle crucial dans la transition climatique ***et que les risques liés au climat sont asymétriques sur le plan territorial***;

Or. ro

Amendement 51
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la disponibilité et la qualité de l'eau jouent un rôle essentiel pour garantir des moyens de subsistance équitables, durables et productifs en milieu rural et que la stratégie européenne de résilience dans le domaine de l'eau, annoncée récemment, offre la

possibilité de relever les principales problématiques liées à la qualité, à la quantité, à la gouvernance et à l'accessibilité de l'eau dans les zones rurales, également grâce à une utilisation cohérente des fonds européens;

Or. en

Amendement 52
Elsi Katainen, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant qu'il y aura de nombreuses nouvelles opportunités pour les zones rurales dans le cadre de la transition vers une énergie propre et de la diversification de l'économie des zones rurales, telles que l'utilisation des flux secondaires agricoles et forestiers pour la production de biogaz;

Or. en

Amendement 53
Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les zones rurales, en particulier dans l'est et dans le sud de l'Europe, sont les plus directement touchées par la précarité énergétique;

Or. en

Amendement 54
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que les zones rurales regroupent la majeure partie de la biodiversité de l'Union, mais que les habitats et les espèces protégés restent en mauvais état de conservation et que cet état ne cesse d'empirer, tandis que la qualité des sols et de l'eau se détériore également, ce qui entraîne une perte considérable de biodiversité et la dégradation des ressources naturelles;

Or. en

Amendement 55
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que la perte de biodiversité, tout comme le changement climatique, a de graves conséquences économiques pour le secteur agricole, en particulier pour les producteurs de cultures dépendant des pollinisateurs, et qu'elle a un effet négatif sur l'attrait du tourisme rural ainsi que sur la santé et le bien-être, y compris la santé mentale, des populations rurales;

Or. en

Amendement 56

Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quinquies. considérant que chaque région et chaque État membre doit affecter au moins 30 % de sa dotation du FEDER à l'OS 2, pour une Europe plus écologique et à faibles émissions de carbone, en réalisant une transition vers une économie résiliente à zéro émission nette de carbone;

Or. en

Amendement 57
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les effets du changement démographique ne sont pas les mêmes en fonction des pays et des régions, mais qu'il a une plus grande incidence sur les régions ***dont le développement accuse déjà un retard***, ce qui renforce les inégalités territoriales et sociales existantes;	F. considérant que les effets du changement démographique ne sont pas les mêmes en fonction des pays et des régions, mais qu'il a une plus grande incidence sur les régions ***moins développées***, ce qui renforce les inégalités territoriales et sociales existantes; ***qu'il est nécessaire de remédier aux disparités régionales et à la convergence inégale entre les régions, dont certaines sont prises au piège du développement, et que les régions moins développées doivent faire l'objet d'une attention et d'un soutien particuliers;***

Or. pl

Amendement 58
Paulo Do Nascimento Cabral, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les effets du changement démographique ne sont pas les mêmes en fonction des pays et des régions, mais qu'il a une plus grande incidence sur les régions dont le développement accuse déjà un retard, ce qui renforce les inégalités territoriales et sociales existantes;	F. considérant que les effets du changement démographique ne sont pas les mêmes en fonction des pays et des régions, mais qu'il a une plus grande incidence sur les régions dont le développement accuse déjà un retard, ce qui renforce les inégalités territoriales et sociales existantes***, comme c'est le cas pour les zones rurales et les régions ultrapériphériques***;

Or. en

Amendement 59
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que l'évolution démographique devrait encore exacerber les pénuries de main-d'œuvre et accroître la pression sur les budgets publics;

Or. en

Amendement 60
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que, selon le neuvième rapport sur la cohésion, la transition vers

l'énergie écologique et l'expansion des sources d'énergie renouvelables offrent des opportunités significatives aux régions rurales et moins développées, en leur permettant de tirer parti de leurs ressources naturelles et de leurs avantages géographiques, alors que la majeure partie de la production actuelle d'énergie renouvelable est concentrée dans les régions plus développées, le plus grand potentiel de production future se trouve dans les zones rurales des régions moins développées;

Or. en

Amendement 61
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que dans certains États membres de l'Union, la proportion de la population vivant dans des zones rurales augmente, notamment à proximité des villes; que ces zones deviennent des «cités-dortoirs des grandes agglomérations» et que, pour qu'elles réalisent pleinement leur potentiel et pour leur permettre de se développer, il convient d'y stimuler l'emploi et d'investir dans l'accès aux services essentiels et aux infrastructures de transport et numériques;

Or. pl

Amendement 62
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les zones rurales de l'Europe méridionale et méditerranéenne sont confrontées à des problématiques spécifiques liées à la désertification, au changement climatique, à la rareté des ressources en eau et à la faiblesse des infrastructures, ce qui nécessite une approche ciblée dans le cadre de la politique de cohésion;

Or. en

Amendement 63
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le revenu moyen dans les zones rurales correspond à 87,5 % du revenu moyen dans les zones urbaines [1 bis]***;***
	[1 bis] Urban-rural Europe - income and living conditions

Or. en

Amendement 64
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation,	H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation,

aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;	***aux services financiers,*** aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, ***transfrontières,*** montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail; ***que les zones transfrontières sont particulièrement touchées par l'absence de connectivité régionale en termes d'infrastructures de transport; que les zones rurales sont fortement touchées par le manque de perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes;***

Or. en

Amendement 65
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;	H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, ***au logement abordable,*** aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;

Or. en

Amendement 66
Sérgio Gonçalves, Sabrina Repp, Hannes Heide, Raffaele Topo

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;	H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation***, au logement abordable***, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;

Or. en

Amendement 67
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;	H. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, ***frontalières,*** intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail;

Or. en

Amendement 68
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'accès inexistant ou insuffisant aux soins de santé, aux services liés à l'eau, aux transports et aux infrastructures numériques, à l'éducation, aux loisirs ou encore aux activités culturelles accroît la perception négative de certaines régions et, en particulier, des zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques comme lieux de vie et de travail, notamment pour les femmes, les jeunes, les populations vieillissantes et les minorités;

Or. en

Amendement 69
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant la nécessité de créer les conditions permettant de rendre les régions rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques plus attrayantes pour retenir les populations jeunes et qualifiées, il est demandé d'assurer de bonnes infrastructures, des logements abordables et la connectivité vers et depuis ces régions, en particulier les régions ultrapériphériques, par la création d'un Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI-Transports);

Or. en

Amendement 70

Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'Union fait face à d'importants risques liés au climat, en particulier la sécheresse, la chaleur extrême et les incendies de forêt, le sud de l'Europe étant le plus touché; que les sécheresses touchent gravement les zones rurales, en particulier l'agriculture, entraînant une baisse de rendement des cultures, une dégradation des sols et une pénurie d'eau, en particulier dans la région méditerranéenne;

Or. en

Amendement 71
Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que le rôle des femmes chefs d'entreprises et des travailleuses indépendantes dans l'économie rurale devrait être reconnu comme facteur de croissance économique, de création d'emplois et de potentiel d'innovation; considérant que les femmes n'ont pas suffisamment accès aux fonds publics et privés pour développer leurs entreprises;

Or. en

Amendement 72
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'accès universel à des soins de santé, à un logement, à une éducation et à des services publics de qualité est un droit fondamental, et que l'Union devrait veiller à ce que les zones rurales disposent de services essentiels financés par des fonds publics, accessibles et abordables;

Or. en

Amendement 73
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que ces zones sont les plus touchées par le dépeuplement; que les jeunes sont les plus nombreux à les quitter, poussés par le manque d'emplois et de perspectives de carrière, ce qui alimente le phénomène de l'exode rural et, partant, entraîne une augmentation de la proportion de personnes âgées et un risque accru d'isolement social;	I. considérant que ces zones sont les plus touchées par le dépeuplement; que les jeunes sont les plus nombreux à les quitter, poussés par le manque d'emplois et de perspectives de carrière, ce qui alimente le phénomène de l'exode rural ***et de l'émigration,*** et, partant, entraîne une augmentation de la proportion de personnes âgées et un risque accru d'isolement social; ***que, dans l'ensemble de l'Union, les structures économiques de production et de travail qui relevaient du secteur primaire se sont déplacées vers les activités du secteur tertiaire; que dans le secteur tertiaire, de nouvelles méthodes de travail à distance sont en cours de développement et approfondies;***

Or. en

Amendement 74

Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant qu'il convient de mettre davantage l'accent sur les mesures préventives afin d'améliorer la résilience des zones rurales européennes face aux catastrophes naturelles et qu'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau est essentielle tant pour prévenir les inondations que pour faire face aux sécheresses;

Or. en

Amendement 75
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant qu'il existe toujours des disparités dans le financement de la politique de cohésion entre les zones urbaines et rurales; les zones urbaines bénéficient toujours de trois fois plus de fonds de cohésion que les zones rurales; ***1 bis***
	[1 bis] Rapport annuel de l'Union sur l'état des régions et des villes, édition 2024.

Or. en

Amendement 76
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'absence de salaires équitables et de possibilités d'emploi stables dans les zones rurales exacerbe les inégalités et contraint les jeunes, en particulier les femmes, à émigrer;

Or. en

Amendement 77
Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'agriculture et les exploitations familiales sont le pilier de la société rurale depuis des décennies, stabilisant les économies rurales et renforçant les traditions sociales et culturelles;

Or. en

Amendement 78
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que le système existant d'allocation et de gestion des fonds par les acteurs à l'échelon régional et local s'est

avéré très efficace;

Or. en

Amendement 79
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que toutes les régions, qu'elles soient développées ou moins développées, doivent rester éligibles à un financement dans le cadre de la future politique de cohésion; que même les régions fortes sont confrontées à des problématiques de transformation importantes; que sans un financement équitable, les régions frontalières et les zones rurales risquent de ne pas être à la hauteur;

Or. en

Amendement 80
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Considérant I quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quinquies. considérant qu'il est regrettable qu'une véritable approche ascendante de la politique européenne de cohésion soit toujours parasitée par le fait que les institutions et les acteurs qui sont les plus proches des citoyens, les Groupements européens de coopération territoriale, ne sont pas chargés de la

gestion indépendante des fonds provenant du budget de la politique de cohésion;

Or. en

Amendement 81
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant I sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I sexies. considérant que les acteurs régionaux ont une meilleure compréhension des projets qui devraient être soutenus en priorité par les fonds de cohésion, ce qui garantit que les ressources sont allouées de manière à répondre au mieux aux besoins spécifiques de leurs territoires;

Or. en

Amendement 82
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Considérant I septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I septies. considérant que, comme le note la Commission européenne dans son 9e rapport sur la cohésion, les régions frontalières ont un potentiel de croissance élevé, où la diversité culturelle et linguistique favorise une interaction sociale et économique forte, permettant à de nombreuses personnes d'exercer leurs activités quotidiennes de part et d'autre de la frontière; que la coopération

transfrontière entre les villes et les municipalités offre des possibilités de croissance multipolaire et peut également permettre d'échapper à un piège de développement ou de lutter contre le déclin démographique;

Or. en

Amendement 83
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda

Proposition de résolution
Considérant I octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I octies. considérant que, dans certains États membres, les municipalités jouent un rôle essentiel en tant que moteurs du développement économique régional, bénéficiant de recettes fiscales substantielles générées par leurs économies locales; que ces recettes peuvent inciter les municipalités à investir les fonds de cohésion de l'Union dans l'augmentation de leur future assiette fiscale, dans la promotion de la croissance économique locale à long terme et la garantie de recettes fiscales à long terme;

Or. en

Amendement 84
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que chaque jour, dans toute l'Europe, 800 exploitations agricoles ferment leurs portes; que seule une	J. considérant que chaque jour, dans toute l'Europe, 800 exploitations agricoles ferment leurs portes; que seule une

exploitation sur vingt est gérée par des agriculteurs âgés de moins de 35 ans[14];	exploitation sur vingt est gérée par des agriculteurs âgés de moins de 35 ans[14]; ***que les objectifs ambitieux de la transition écologique comportent des risques pour la cohésion économique, sociale et territoriale, y compris pour l'agriculture européenne;***
[14] Rapport annuel de l'UE sur l'état des régions et des villes, édition 2024.	[14] Rapport annuel de l'UE sur l'état des régions et des villes, édition 2024.

Or. pl

Amendement 85
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que chaque jour, dans toute l'Europe, ***800*** exploitations agricoles ferment leurs portes***;*** que ***seule une exploitation sur vingt est gérée*** par des agriculteurs âgés de moins de 35 ans[14];	J. considérant que chaque jour, dans toute l'Europe, ***des*** exploitations agricoles***, laitières, viticoles et oléicoles*** ferment leurs portes***, et*** que ***peu d'activités de ce type sont gérées*** par des agriculteurs âgés de moins de 35 ans[14];
[14] Rapport annuel de l'UE sur l'état des régions et des villes, édition 2024.	[14] Rapport annuel de l'UE sur l'état des régions et des villes, édition 2024.

Or. it

Amendement 86
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que dans le plan

d'action en faveur du développement de la production biologique, la Commission européenne s'engage à aider les États membres à concevoir des mesures en faveur de l'agriculture biologique dans les zones rurales qui favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes et l'emploi des jeunes agriculteurs, y compris le développement et la mise en œuvre des «biodistricts»;

Or. en

Amendement 87
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que les fonds de cohésion destinés aux zones rurales devraient être davantage simplifiés dans le but de réduire la charge administrative, non seulement pour les autorités compétentes, mais aussi pour les bénéficiaires finaux, ce qui contribuerait également à accroître les taux d'absorption;

Or. en

Amendement 88
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence un changement dans la perception des citoyens, qui ont reconnu le potentiel des

zones rurales en tant que solution aux défis posés par la crise, en fournissant un environnement de vie plus sûr, durable et résilient;

Or. ro

Amendement 89
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que l'agriculture industrielle et la concentration des terres contribuent au déclin des petites exploitations agricoles et des systèmes alimentaires locaux, ce qui menace encore davantage l'emploi en milieu rural et la biodiversité;

Or. en

Amendement 90
Maria Walsh

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que le renouvellement générationnel est l'un des neuf objectifs clés de la politique agricole commune;

Or. en

Amendement 91
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution

Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que c'est dans les zones rurales que l'on trouve la plus forte proportion (12,6 %) de jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ne participent pas à des programmes d'emploi, d'éducation ou de formation[1 bis];
	[1 bis] Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE: principales réalisations et pistes pour l'avenir

Or. ro

Amendement 92
Paulo Do Nascimento Cabral, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. prend acte des quatre domaines d'action de la vision pour les zones rurales et des ***24*** volets thématiques qui composent le plan d'action rural de l'Union; invite la Commission et les États membres à accorder la plus grande importance à sa mise en œuvre;	2. prend acte des quatre domaines d'action de la vision pour les zones rurales et des ***30*** volets thématiques qui composent le plan d'action rural de l'Union; invite la Commission et les États membres à accorder la plus grande importance à sa mise en œuvre;

Or. en

Amendement 93
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande à la Commission européenne de mettre en œuvre le «test

rural» dans toutes ses politiques et dans la législation future afin de garantir la cohésion et la compétitivité de la production agricole en Europe en tant qu'élément structurel et comme condition de l'autonomie stratégique de l'Europe;

Or. en

Amendement 94
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur le caractère crucial des zones rurales pour l'orientation des modèles économiques ainsi que de l'organisation sociale et territoriale des différents États membres; estime que l'Union se doit de promouvoir une véritable revitalisation de ces territoires, en redoublant d'efforts afin de doter nos zones rurales des outils adéquats pour surmonter les défis considérables à long terme auxquels elles sont confrontées, qui ont une incidence croissante sur la compétitivité régionale et la cohésion sociale;	3. insiste sur le caractère crucial des zones rurales pour l'orientation des modèles économiques ainsi que de l'organisation sociale et territoriale des différents États membres***, notamment en tant que source de production agricole et alimentaire, mais aussi en tant que gardiennes d'un patrimoine culturel et paysager irremplaçable***; estime que l'Union se doit de promouvoir une véritable revitalisation de ces territoires, en redoublant d'efforts afin de doter nos zones rurales des outils adéquats pour surmonter les défis considérables à long terme auxquels elles sont confrontées, qui ont une incidence croissante sur la compétitivité régionale et la cohésion sociale***, afin de préserver la diversité européenne et de veiller à ce que les progrès de l'Union ne se fassent pas au détriment des zones rurales et de la population***;

Or. it

Amendement 95
Elena Nevado del Campo, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur le caractère crucial des zones rurales pour l'orientation des modèles économiques ainsi que de l'organisation sociale et territoriale des différents États membres; estime que l'Union se doit de promouvoir une véritable revitalisation de ces territoires, en redoublant d'efforts afin de doter nos zones rurales des outils adéquats pour surmonter les défis considérables à long terme auxquels elles sont confrontées, qui ont une incidence croissante sur la compétitivité régionale et la cohésion sociale;	3. insiste sur le caractère crucial des zones rurales pour l'orientation des modèles économiques ainsi que de l'organisation sociale et territoriale des différents États membres; estime que l'Union se doit de promouvoir une véritable revitalisation de ces territoires, en redoublant d'efforts afin de doter nos zones rurales des outils adéquats pour surmonter les défis considérables à long terme auxquels elles sont confrontées, qui ont une incidence croissante sur la compétitivité régionale et la cohésion sociale; ***exige l'élaboration de chaînes d'approvisionnement courtes et l'utilisation de systèmes d'étiquetage pour reconnaître la qualité et la variété des produits traditionnels provenant de zones rurales;***

Or. en

Amendement 96
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur le caractère crucial des zones rurales pour l'orientation des modèles économiques ainsi que de l'organisation sociale et territoriale des différents États membres; estime que l'Union se doit de promouvoir une ***véritable*** revitalisation de ces territoires, en redoublant d'efforts afin de doter nos zones rurales des outils adéquats pour surmonter les défis considérables à long terme auxquels elles sont confrontées, qui ont une incidence croissante sur la compétitivité régionale et la cohésion sociale;	3. insiste sur le caractère crucial des zones rurales pour l'orientation des modèles économiques ainsi que de l'organisation sociale et territoriale des différents États membres; estime que l'Union se doit de promouvoir une revitalisation ***et une véritable régénération économique*** de ces territoires, en redoublant d'efforts afin de doter nos zones rurales des outils adéquats pour surmonter les défis considérables à long terme auxquels elles sont confrontées, qui ont une incidence croissante sur la compétitivité

régionale et la cohésion sociale;

Or. es

Amendement 97
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. reconnaît le rôle clé des petites et moyennes villes en tant que centres de développement dans les régions rurales et invite la Commission et les États membres à renforcer spécifiquement leurs fonctions économiques, sociales et infrastructurelles, à revitaliser les centres-villes, à mieux utiliser les synergies entre les zones rurales et les grandes régions métropolitaines et à assurer un développement territorial plus équilibré;

Or. en

Amendement 98
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. demande la création d'un salaire minimum garanti à l'échelle de l'Union dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services ruraux afin de garantir des conditions de travail équitables et la sécurité économique dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 99
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. demande un soutien accru aux femmes dans les zones rurales, notamment par des mesures visant à améliorer l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et aux infrastructures sociales, ainsi que la protection contre la violence et la prévention de la violence, afin de promouvoir leur participation économique et sociale; souligne que des programmes ciblés devraient être créés pour soutenir les femmes entrepreneurs dans les régions rurales afin de renforcer leur indépendance économique;

Or. en

Amendement 100
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Klára Dobrev, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. souligne qu'il est urgent de prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté dans les zones rurales en élaborant des stratégies ciblées visant à améliorer la sécurité sociale, à créer des opportunités économiques et à soutenir les populations particulièrement vulnérables afin de briser le cycle de la pauvreté;

Or. en

Amendement 101
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. invite la Commission à élaborer des mesures visant à promouvoir l'intégration sociale et économique des migrants dans les régions rurales afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de créer une nouvelle dynamique économique;

Or. en

Amendement 102
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. souligne la nécessité d'accroître les investissements dans la recherche et l'innovation pour les zones rurales, en particulier dans les domaines de l'agriculture durable, des énergies renouvelables, de la transformation numérique et des solutions de mobilité innovantes, afin de renforcer la compétitivité et la résilience des régions rurales et de créer de nouvelles possibilités d'emploi;

Or. en

Amendement 103
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson

Proposition de résolution
Paragraphe 3 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 septies. appelle au déploiement des énergies renouvelables dans les zones rurales avec une forte implication de la société civile et des communautés locales; souligne la nécessité de mettre en place des projets communautaires, des incitations financières et des procédures administratives simplifiées pour renforcer l'indépendance énergétique et la durabilité de la région;

Or. en

Amendement 104
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre ***l'article*** 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;	4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre ***les articles*** 174 ***et 175*** du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales***, et de mettre en place un mécanisme de test rural pour les initiatives de l'Union afin d'évaluer leur éventuelle incidence sur les zones rurales au moyen d'analyses d'impact territorial***; ***note que le test rural devrait également évaluer le coût de l'inaction pour les zones rurales et les parties prenantes rurales, et être étroitement lié au principe consistant à «ne pas causer de préjudice***

important»; invite instamment les États membres à promouvoir l'élaboration et la mise en application de mécanismes efficaces et participatifs concernant le test rural au niveau national et demande à la Commission de les accompagner dans cette démarche; souligne qu'il est important d'associer les autorités locales et régionales à la définition et à la mise en œuvre des mécanismes de test rural ainsi qu'à leur gouvernance, tant au niveau européen qu'au niveau national;

Or. en

Amendement 105
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;	4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE ***par l'intermédiaire des fonds de l'Union, y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) et la PAC,*** et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales; ***invite la Commission à aligner les stratégies de développement rural sur la PAC et invite les États membres à aligner la PAC sur leurs stratégies sectorielles nationales (agriculture, transport, logement, urbanisme, environnement et climat);***

Or. en

Amendement 106
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;	4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent ***non seulement*** le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», ***mais aussi une approche plus solide de «promotion de la cohésion», lorsque cela est possible,*** en particulier dans les zones rurales***, et à évaluer de manière plus approfondie l'incidence de la législation à cet égard***;

Or. pl

Amendement 107
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;	4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales ***qui sont particulièrement touchées par la transition industrielle et par l'évolution démographique, telles que les régions ultrapériphériques, les îles, les régions transfrontières et les régions montagneuses***;

Or. en

Amendement 108

Francesco Ventola, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;	4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre l'article 174 du traité FUE ***afin de combler le fossé entre les régions en matière d'infrastructures,*** et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;

Or. it

Amendement 109
Paulo Do Nascimento Cabral, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre ***l'article*** 174 du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales;	4. demande à la Commission de mettre pleinement en œuvre ***les articles*** 174 ***et 349*** du traité FUE et de veiller à ce que toutes les politiques de l'Union appliquent le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion», en particulier dans les zones rurales ***et dans les régions ultrapériphériques***;

Or. en

Amendement 110
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne le rôle essentiel de la politique de cohésion pour le développement des zones rurales en tant qu'outil puissant de développement économique et social, permettant à toutes les parties de l'Union de réaliser leur potentiel; souligne à cet égard que la politique de cohésion devrait rester un pilier essentiel du cadre financier pluriannuel (CFP) après 2027, avec une dotation comparable à sa part actuelle, afin de façonner une Europe plus résiliente et plus compétitive qui ne laisse personne de côté; insiste sur le fait que les principes fondamentaux de la politique de cohésion, tels que le partenariat, la gouvernance à plusieurs niveaux, l'approche territoriale et la gestion partagée, doivent être respectés afin de favoriser le développement des zones rurales;

Or. en

Amendement 111
Cristina Guarda, Ana Miranda Paz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. se félicite du concept de zones rurales fonctionnelles, qui constitue une approche novatrice pour décrire les zones rurales en intégrant les villes marchandes centrales et leur arrière-pays, ce qui permet une comparaison plus harmonisée des indicateurs socio-économiques; souligne que cette approche peut contribuer à une meilleure compréhension des zones rurales au-delà des typologies et des frontières administratives existantes; considère qu'il

est essentiel que ce nouveau concept de l'Union soit pleinement mis en œuvre afin d'identifier les zones «non fonctionnelles» ou les «déserts de fonctions/services publics», en particulier dans les zones reculées et les régions montagneuses;

Or. en

Amendement 112
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. note avec inquiétude que les zones rurales et leurs besoins spécifiques ne sont pas suffisamment pris en considération lors de la répartition des financements au titre du Fonds de cohésion, lesquels contribuent largement au maintien de la vitalité des régions; demande donc à la Commission européenne d'étudier la possibilité d'allouer des ressources adéquates aux zones rurales et montagneuses dans le prochain cadre de la politique de cohésion et de réviser la méthode actuelle de répartition en complétant le produit intérieur brut (PIB) au niveau régional par d'autres indicateurs qui pourraient mieux prendre en considération les disparités intrarégionales croissantes sur le terrain;

Or. en

Amendement 113
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027;	5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027; ***indique que le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) représente une occasion essentielle d'orienter les fonds européens de manière ciblée vers les zones rurales; précise que la Commission européenne, les colégislateurs et les États membres doivent coopérer étroitement pour veiller à ce que les ressources soient allouées de manière efficace et à ce que les politiques de cohésion répondent aux besoins spécifiques de ces zones, en accordant une attention particulière aux instruments de soutien à la croissance durable, à l'emploi des jeunes et des femmes, ainsi qu'aux femmes victimes de violence, afin de les réinsérer dans la société, en commençant par le travail; ajoute que tout cela passe par l'amélioration des services et la modernisation des infrastructures;***

Or. it

Amendement 114
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027;	5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027; ***invite la Commission et les États membres à allouer des ressources spécifiques à la modernisation de l'agriculture, au soutien des petites et moyennes entreprises rurales et à la promotion des chaînes d'approvisionnement courtes afin que les zones rurales deviennent plus compétitives, plus résistantes et plus***

attrayantes pour les jeunes et les investisseurs, garantissant ainsi un développement équilibré et durable à long terme;

Or. ro

Amendement 115
Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027***;***	5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027, ***en la dotant d'un budget spécifique; prie instamment la Commission de veiller à ce que ladite stratégie favorise le développement socio-économique des zones rurales, garantisse la préservation du principe d'égalité dans la prestation des services publics et encourage le développement des infrastructures de communication;***

Or. es

Amendement 116
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027;	5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027; ***demande à la Commission d'accorder une attention particulière aux problématiques auxquelles sont confrontées les zones rurales dans le futur cadre financier***

pluriannuel pour l'après-2027;

Or. en

Amendement 117
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l'après-2027;	5. invite la Commission à élaborer une stratégie rurale pour la période de programmation pour l'après-2027 ***et à utiliser davantage l'approche consistant à faire appliquer le test rural dans toutes les politiques concernées, telles que les politiques régionales, environnementales et de santé***;

Or. en

Amendement 118
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne l'importance cruciale de l'intégration du concept de villages intelligents dans la politique de cohésion et soutient explicitement le développement des villages intelligents en tant qu'outil innovant de revitalisation des zones rurales; précise que ce concept doit devenir un pilier de la stratégie européenne de développement territorial, garantissant l'égalité d'accès aux infrastructures numériques, à des services publics modernes et à des opportunités économiques compétitives; souligne que le développement des villages intelligents

doit être soutenu par un financement dédié, adéquat et flexible, qui peut inclure plusieurs fonds européens pour une approche intégrée;

Or. ro

Amendement 119
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne que le prochain budget de l'Union pour la période 2028-2034 doit être conçu de manière stratégique pour renforcer l'économie européenne, soutenir les industries, les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes pousses, et créer des emplois locaux et ruraux tout en améliorant la qualité de vie dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 120
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. demande à la Commission et au Conseil d'élever le défi démographique et la lutte contre le dépeuplement au rang de priorité absolue dans l'Union européenne;

Or. es

Amendement 121
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne qu'une politique de cohésion solide et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) sont essentiels pour garantir le «droit de rester sur le territoire» dans les zones rurales, comme le souligne le rapport Letta, en favorisant la stabilité économique et en prévenant l'exode grâce à des investissements ciblés dans les infrastructures, les services et l'innovation;

Or. en

Amendement 122
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. considère que les dotations budgétaires de la politique de cohésion et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) doivent être maintenues à un seuil minimum équivalent aux niveaux actuels du CFP 2021-2027, afin de garantir leur rôle fondamental dans la réduction des disparités régionales, le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale et le soutien au développement rural; souligne que toute réduction du financement de ces politiques compromettrait l'engagement de l'Union en faveur d'un développement équilibré et durable, en particulier dans les régions moins développées, rurales et en

transition qui dépendent fortement des aides à la cohésion et à l'agriculture;

Or. en

Amendement 123
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza, Francesco Torselli

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion***, de manière à ce que toutes les initiatives politiques concourent à l'objectif de réduction des disparités territoriales***; ***considère essentiel de définir des stratégies à long terme capables de soutenir les zones rurales, qui placent les principes de cohésion et de durabilité au centre des préoccupations et fournissent les outils nécessaires pour relever les défis démographiques et socio-économiques, afin de garantir que ces zones ne soient pas délaissées, mais deviennent des acteurs de l'avenir de l'Europe, sans devoir dépendre en permanence d'interventions extraordinaires; invite, à cet égard, la Commission à garantir un développement significatif des zones rurales dans la future politique de cohésion en s'engageant à établir des points d'information territoriaux qui soutiennent efficacement les administrations locales dans la gestion des ressources et la mise en œuvre d'initiatives de développement;***

Or. it

Amendement 124
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Paulo Do

Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion; ***reconnaît que si la transition économique favorise souvent les régions ayant une plus grande capacité à attirer les investissements et la main-d'œuvre qualifiée, de nombreuses zones rurales et moins développées détiennent un potentiel important pour la production d'énergies renouvelables, telles que l'énergie éolienne et solaire, ainsi que pour le captage et le stockage du carbone dans les écosystèmes naturels; ajoute que l'exploitation de ce potentiel favoriserait non seulement le développement local, mais renforcerait également la sécurité énergétique globale de l'Europe;***

Or. en

Amendement 125
Paulo Do Nascimento Cabral, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales***, des régions ultrapériphériques et des régions transfrontières et qu'elle fasse l'objet d'une attention particulière*** dans ***le cadre de*** la future politique de cohésion***, en tant que partie intégrante et essentielle du projet européen***; ***souligne que l'occupation et la revitalisation des***

régions rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques sont essentielles pour assurer la défense et la sécurité du territoire de l'Union européenne, car elles contribuent à la cohésion territoriale, à la résilience socio-économique et à la réduction de la vulnérabilité aux crises extérieures;

Or. en

Amendement 126
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion; ***souligne le rôle clé que jouent la politique agricole commune et les fonds de la politique de cohésion dans la promotion de la croissance et du développement des zones rurales; estime que la Commission devrait envisager sérieusement ce rôle dans la configuration du futur cadre financier pluriannuel pour l'après-2027; considère que l'inclusion du Feader dans le cadre de la politique de cohésion est conforme aux objectifs de simplification de la Commission;***

Or. en

Amendement 127
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales ***et de fournir une plate-forme et un soutien financier aux États membres pour qu'ils puissent échanger des informations et de bonnes pratiques, s'engager dans des projets de jumelage et des visites effectuées sur place en particulier***; ***invite les États membres à mettre en place un système institutionnel approprié avec des responsabilités claires et à assurer une collaboration adéquate entre les différents acteurs en harmonisant les divers intérêts;***

Or. en

Amendement 128
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales***, y compris en garantissant une forte dimension de développement rural, notamment par la mise en œuvre de programmes tels que la stratégie de soutien aux «petits villages intelligents», afin de permettre, de promouvoir et de renforcer l'innovation dans les zones rurales à travers l'Europe***;

Or. en

Amendement 129
Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une forte dimension de développement des zones rurales dans la future politique de cohésion ***et de faciliter la gestion des fonds qui y sont associés, en incluant des critères de dépeuplement, de dispersion et de vieillissement parmi les paramètres à prendre en compte***;

Or. es

Amendement 130
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. demande à la Commission de garantir une ***forte*** dimension de développement des zones rurales dans la ***future*** politique de cohésion;	6. demande à la Commission de garantir une dimension ***forte et globale*** de développement des zones rurales dans la politique de cohésion ***pour l'après-2027 en incluant un ciblage régional et une affectation budgétaire spécifique au niveau de l'Union pour les zones rurales, avec un seuil d'aide minimum dans les accords de partenariat***;

Or. en

Amendement 131
Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît le rôle important des

groupes d'action locale (GAL) dans la mise en œuvre d'approches ascendantes du développement rural, principalement par l'intermédiaire de la méthode LEADER dans le cadre de la politique agricole commune (PAC); précise que, même s'ils ne servent pas de mécanismes de mise en œuvre directe de la politique de cohésion, ils contribuent de manière significative à ses objectifs en encourageant le développement local mené par la communauté; souligne que le renforcement de la synergie entre la politique de cohésion et la méthode LEADER pourrait potentiellement améliorer l'efficacité du développement rural;

Or. en

Amendement 132
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît que si certaines mesures de simplification ont été introduites, de nombreuses autorités de gestion et de nombreux bénéficiaires sont encore confrontés à des charges administratives excessives; met en garde contre les contraintes bureaucratiques complexes qui entravent l'accès au financement, en particulier pour les autorités rurales dont les capacités administratives sont limitées, c'est-à-dire celles qui ont le plus besoin de la politique de cohésion et du soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader);

Or. en

Amendement 133
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. prend note de la stratégie annoncée par la Commission européenne pour le renouvellement générationnel et souligne le rôle important des jeunes agriculteurs dans la modernisation de l'agriculture de l'Union et dans la création de nouvelles opportunités dans les zones rurales; invite la Commission à donner la priorité à des investissements ciblés et à des interventions politiques afin de favoriser un véritable renouvellement générationnel;

Or. en

Amendement 134
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission à revoir la conception de tous les programmes de financement européens lors de l'élaboration du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) pour les années 2028 à 2035 en prenant en considération les besoins des zones rurales;

Or. en

Amendement 135
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission et les États membres à proposer des initiatives qui visent à promouvoir la vie dans les zones rurales grâce aux nouvelles possibilités offertes par la transition numérique, telles que le développement du travail à distance;

Or. en

Amendement 136
Elsi Katainen, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que le principe du «droit de rester sur le territoire» nécessite des actions à de nombreux niveaux, notamment des investissements considérables dans les infrastructures numériques, l'éducation, les réseaux électriques, l'approvisionnement en eau et les routes;

Or. en

Amendement 137
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission à libérer, par des garanties de cantonnement plus élevées, le potentiel plus important des

approches ascendantes telles que DLAL et LEADER;

Or. en

Amendement 138
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite la Commission à garantir la poursuite du soutien à une transition équitable dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 139
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. demande que le cadre 2028-2034 introduise de nouvelles simplifications à la fois au niveau de l'Union et au niveau national, en garantissant un ensemble harmonisé de règles pour tous les fonds afin de faciliter l'accès des bénéficiaires et d'augmenter autant que possible les taux d'absorption; souligne qu'une forte capacité administrative est cruciale pour l'exécution efficace des fonds de cohésion et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), y compris pour les organismes intermédiaires, les parties prenantes et les bénéficiaires des projets;

Or. en

Amendement 140
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. demande à la Commission de fournir des orientations politiques pour le financement des zones rurales et de présenter des options pour des actions futures basées sur la mise en œuvre du plan d'action rural de l'Union; ces lignes directrices devraient contribuer à garantir que les zones rurales bénéficient d'un financement et d'un soutien adéquats, tout en tenant compte des problématiques spécifiques auxquelles ces régions sont confrontées;

Or. en

Amendement 141
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. suggère que toutes les directions générales compétentes de la Commission européenne procèdent à une analyse de l'impact territorial de leurs politiques respectives au moins deux fois par période de programmation; ces évaluations permettraient d'établir une base de référence plus précise et d'identifier les pistes d'amélioration en matière de prise en considération des territoires ruraux dans les politiques européennes;

Or. en

Amendement 142
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. souligne que le financement de la politique de cohésion doit continuer à être disponible pour toutes les régions (développées, en transition et moins développées) afin qu'elles puissent relever leurs problématiques spécifiques; les régions devraient continuer à être fortement impliquées dans la répartition et dans la gestion des fonds de cohésion, le principe de partenariat étant une valeur fondamentale;

Or. en

Amendement 143
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à faire un plein usage des mesures de soutien aux zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques pour assurer leur avenir et leur prospérité;	7. invite les États membres à faire un plein usage des mesures de soutien aux zones rurales, intérieures, ***transfrontières,*** montagneuses, insulaires et ultrapériphériques pour assurer leur avenir et leur prospérité; ***demande à la Commission et aux États membres de renforcer la coopération entre les régions transfrontières afin de permettre des économies d'échelle lors de la fourniture***

de services et d'infrastructures de base dans les zones rurales concernées;

Or. en

Amendement 144
Marta Wcisło, Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à faire un plein usage des mesures de soutien aux zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques pour assurer leur avenir et leur prospérité;	7. invite les États membres à faire un plein usage des mesures de soutien aux zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques***, ainsi qu'aux régions situées aux frontières extérieures de l'Union, y compris celles qui bordent la Russie, le Belarus et l'Ukraine et qui sont les plus touchées par la guerre,*** pour assurer leur avenir et leur prospérité;

Or. en

Amendement 145
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à faire un plein usage des mesures de soutien aux zones rurales, intérieures, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques pour assurer leur avenir et leur prospérité;	7. invite les États membres à faire un plein usage des mesures de soutien aux zones rurales, intérieures, montagneuses, ***frontalières,*** insulaires et ultrapériphériques pour assurer leur avenir et leur prospérité;

Or. en

Amendement 146
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne l'importance d'un soutien accru aux régions et zones rurales voisines de la Russie, de l'Ukraine et du Belarus, compte tenu de l'incidence économique et sociale de l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; invite la Commission et les États membres à prendre des mesures financières et politiques ciblées pour atténuer les perturbations économiques, soutenir les économies locales et renforcer la résilience dans ces domaines;

Or. en

Amendement 147
Elsi Katainen, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission à reconnaître la pression exercée sur les régions situées aux frontières extérieures de l'Union et confrontées à la Russie, et à agir en conséquence; la guerre de la Russie contre l'Ukraine a eu un effet négatif sur la vitalité et sur le bien-être de ces régions et a compromis la sécurité de l'Union;

Or. en

Amendement 148
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite les États membres et la Commission à mettre en œuvre divers programmes de coopération transfrontière, étant donné que la coopération transfrontière joue un rôle important dans le rapprochement de diverses zones rurales;

Or. en

Amendement 149
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que ***toute vision à long terme nécessite*** des solutions adaptées ***à leurs*** besoins et ***à leurs*** ressources ***et doit prévoir la participation des*** autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et ***insiste*** sur le fait que ***leur développement ne peut être efficace que si l'on adhère aux principes de la gestion partagée, de la gouvernance à plusieurs niveaux et d'une approche territoriale; appelle de ses vœux*** des solutions adaptées ***aux*** besoins et ***aux*** ressources ***des zones rurales, tout en renforçant les stratégies à long terme pour une croissance durable et inclusive; souligne à cet égard la nécessité d'associer pleinement les*** autorités régionales et locales ***dès la phase de programmation, afin de garantir le respect du principe de subsidiarité tout en favorisant la cohérence des politiques et un développement territorial équilibré***;

Or. en

Amendement 150
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales***, qui sont les mieux placées pour identifier les enjeux et les besoins actuels aux niveaux régional et local***; ***souligne, à cet égard, l'importance de maintenir un modèle décentralisé pour la programmation et la mise en œuvre de la politique de cohésion, fondé sur les principes de partenariat et de gouvernance à plusieurs niveaux;***

Or. pl

Amendement 151
Elsi Katainen, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales; ***souligne que la résilience est essentielle pour permettre aux niveaux local et régional d'atténuer les difficultés soudaines, de s'y adapter et de s'en remettre, afin de garantir le bien-être, la sécurité et la viabilité à long terme de la communauté;***

Or. en

Amendement 152
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales; ***souligne l'importance des solutions ascendantes, car les zones rurales sont très diverses; précise que les réponses et les solutions doivent donc être adaptées aux besoins et aux possibilités spécifiques de chaque territoire;***

Or. en

Amendement 153
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales; ***souligne que la gestion des politiques relatives au développement des zones rurales devait faire l'objet d'une approche coordonnée, intégrée et multisectorielle dans sa mise en œuvre;***

Or. en

Amendement 154
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales ***en promouvant le principe du partenariat, du dialogue renforcé, de l'appropriation et de la responsabilité, et en améliorant l'accès direct des bénéficiaires finaux aux financements de l'Union***;

Or. en

Amendement 155
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales ***en renforçant une approche à plusieurs niveaux conformément au principe de subsidiarité, qui est essentiel pour garantir le succès des politiques adoptées***;

Or. en

Amendement 156
Ľubica Karvašová

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir la participation des autorités régionales et locales; ***appelle donc à garantir un accès plus direct des collectivités locales et régionales aux fonds de la politique de cohésion;***

Or. en

Amendement 157
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir ***la*** participation des autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et doit prévoir ***une*** participation ***forte*** des autorités régionales et locales;

Or. en

Amendement 158
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources ***et doit prévoir la participation des*** autorités régionales et locales;	8. attire l'attention sur la diversité des zones rurales de l'Union et sur le fait que toute vision à long terme nécessite des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs ressources***, en impliquant davantage les*** autorités régionales et locales;

Or. it

Amendement 159
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne la nécessité de s'adapter autant que possible au changement climatique, notamment dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, afin d'assurer la continuité de la production alimentaire et de renforcer la résilience des agriculteurs; insiste sur le fait que la politique de cohésion doit favoriser la pleine prise en compte des questions climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation et veiller à ce que l'ensemble des programmes de financement et des projets de l'Union s'inscrivent dans des stratégies qui soutiennent des objectifs climatiques ambitieux; constate que la politique de cohésion et les stratégies environnementales régionales offrent des possibilités de soutien aux investissements durables des agriculteurs et des gestionnaires de forêts dans l'adaptation au changement climatique, dans le but notamment de prévenir les inondations, les sécheresses et les incendies; suggère qu'à l'avenir, ces possibilités soient mises en évidence afin d'encourager les États membres et les autorités régionales à en

faire pleinement usage[1 bis]; souligne l'importance d'établir un lien entre les stratégies environnementales régionales et les objectifs ambitieux en matière de climat, en tenant compte de la contribution potentielle des secteurs de l'agriculture, de la transformation alimentaire et de la sylviculture;

[1 bis] Gancheva, M., Geraci, M., Truc, M., et Tertre, L., 2024, Research for REGI Committee – Climate adaptation using Cohesion Policy: Fostering adaptation, regional resilience and economic sustainability, Parlement européen, Département des politiques structurelles et de cohésion, Bruxelles

Or. en

Amendement 160
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne l'importance de la protection et de la promotion des minorités linguistiques dans les zones rurales de l'Union européenne, en reconnaissant qu'elles font partie intégrante du patrimoine culturel de l'Europe et qu'elles sont un moteur du développement régional; souligne que la promotion des langues minoritaires peut renforcer la sensibilisation aux spécificités locales, accroître l'attrait touristique et favoriser les activités économiques liées à la culture, à l'éducation, à l'artisanat et aux produits traditionnels; invite donc la Commission et les États membres à allouer des ressources de la politique de cohésion pour soutenir des projets de promotion

linguistique, de formation, de tourisme culturel et d'entrepreneuriat local liés aux traditions linguistiques et culturelles de la région;

Or. en

Amendement 161
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. note qu'un récent rapport de la Cour des comptes européenne sur les erreurs dans les dépenses de cohésion de l'Union pour la période 2014-2020 a révélé de grandes différences entre les États membres de l'Union en ce qui concerne les taux d'erreur résiduels lors de l'utilisation des fonds structurels de l'Union; propose, pour stimuler et récompenser les bons comportements, d'accorder aux pays dont les taux d'erreur résiduels sont constamment bas des conditions de cofinancement plus avantageuses dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP);

Or. en

Amendement 162
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. prévient que la centralisation de la planification, de la gouvernance et des décisions d'investissement dans le cadre du prochain budget de l'Union pourrait

affaiblir le rôle des gouvernements régionaux, locaux et ruraux; souligne qu'une centralisation excessive peut entraîner des lourdeurs bureaucratiques, des retards et des problèmes d'absorption des fonds, venant ainsi diminuer l'efficacité des investissements de l'Union dans le développement rural;

Or. en

Amendement 163
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que les charges disproportionnées, telles que les handicaps structurels inhérents à toutes les zones rurales, en particulier dans les régions frontalières, devraient être compensées par un régime distinct pour les aides à finalité régionale spécialement conçues pour les régions frontalières;

Or. en

Amendement 164
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. encourage les initiatives qui favorisent la durabilité économique et sociale, y compris le soutien à l'entrepreneuriat rural, au tourisme rural et aux nouveaux modèles d'entreprise fondés sur l'innovation et la

numérisation;

Or. ro

Amendement 165
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne que la restauration de la biodiversité dans les zones rurales est essentielle pour préserver les services écosystémiques, renforcer la résilience climatique et assurer la viabilité à long terme des économies rurales; souligne que l'amélioration de la fonctionnalité et de la connectivité écologique des paysages ruraux est essentielle pour inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et atténuer la dégradation des ressources naturelles; appelle à un renforcement des synergies entre la politique agricole commune et la politique de cohésion afin de promouvoir la restauration de la biodiversité, d'améliorer la connectivité des habitats et de soutenir les solutions fondées sur la nature qui améliorent la fonctionnalité des écosystèmes; souligne qu'une meilleure intégration de ces politiques peut fournir aux communautés rurales les ressources financières et techniques nécessaires pour mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres, restaurer les écosystèmes dégradés et créer des infrastructures écologiques qui soutiennent à la fois la biodiversité et le développement rural; souligne que la restauration de la biodiversité permet non seulement de limiter les pertes économiques liées à la baisse de la productivité, mais qu'elle offre également des opportunités économiques aux

agriculteurs et aux opérateurs grâce à de nouvelles sources de revenus provenant des paiements pour les services écosystémiques et de l'écotourisme;

Or. en

Amendement 166
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne que, pour garantir la prospérité à long terme des zones rurales et l'importance d'un secteur agricole fort pour maintenir cette prospérité dans ces zones, il est essentiel de renforcer les synergies entre les Fonds structurels et d'investissement européens (FESI) et Horizon Europe, le programme phare de l'Union en matière de recherche et d'innovation, et la politique agricole commune (PAC) dans le prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 167
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. demande un cadre de gouvernance qui garantisse que la prise de décision reste proche des territoires concernés, en renforçant le principe de subsidiarité et en donnant aux autorités régionales, locales et rurales les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques qui

touchent directement leurs communautés;

Or. en

Amendement 168
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. demande que 0,26 % du budget de la politique de cohésion de l'Union soit réservé exclusivement au développement des régions frontalières («milliard des régions frontalières») au début de chaque nouvelle période de programmation, à compter de la période 2028-2034;

Or. en

Amendement 169
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. souligne la possibilité de renforcer le tissu économique et social dans les zones rurales, en particulier pour les agriculteurs, en exploitant le potentiel inexploité de la production intégrée d'énergie renouvelable tout en garantissant une approche équilibrée qui sauvegarde la production agricole et alimentaire, protège la biodiversité et respecte les besoins des communautés locales; appelle à donner la priorité aux projets d'énergie renouvelable qui s'intègrent durablement dans le paysage

rural, favorisent l'autosuffisance énergétique pour les économies locales et au niveau des exploitations agricoles, et évitent les incidences négatives sur la sécurité alimentaire, la disponibilité et les prix des terres ainsi que sur la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 170
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. souligne l'importance d'une participation effective des autorités régionales, locales et rurales à la politique de cohésion et au programme du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), depuis la préparation et la programmation jusqu'à la mise en œuvre, l'exécution et l'évaluation; souligne que cela doit s'accompagner d'un renforcement du principe de partenariat, en faisant de ce principe une exigence fondamentale pour tous les investissements et toutes les réformes stratégiques;

Or. en

Amendement 171
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. suggère que le «milliard

des régions frontalières» soit confié directement aux Groupements européens de coopération territoriale (GECT)ou à d'autres structures similaires, qui seront chargés de sa gestion indépendante et de sa répartition entre les projets;

Or. en

Amendement 172
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite la Commission et les États membres à accorder une priorité particulière au soutien financier des communautés d'énergie renouvelable dans les zones rurales, en reconnaissant leur potentiel à améliorer la démocratie énergétique, à renforcer les économies locales, à réduire les situations de précarité énergétique, à accroître l'appropriation des projets locaux et à contribuer à la résilience climatique; souligne qu'il importe de s'inspirer des expériences réussies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe, en particulier en ce qui concerne la participation active des agriculteurs, afin de garantir un accès équitable aux avantages des énergies renouvelables, de promouvoir une utilisation durable des terres et de favoriser la cohésion sociale et économique dans les zones rurales; invite à cet égard la Commission à fournir une assistance technique aux autorités nationales, régionales et locales, en s'appuyant également sur l'expérience positive du centre consultatif des communautés énergétiques rurales;

Or. en

Amendement 173
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite les États membres à lever les obstacles existants et à accorder aux GECT une plus grande autonomie dans la sélection des projets et l'utilisation des fonds, notamment en désignant les GECT comme autorités de gestion des programmes «initiative communautaire en faveur des régions frontalières» (Interreg) conformément à l'article 45, paragraphe 4, du règlement Interreg, en renforçant leur capacité institutionnelle et financière conformément à l'article 14, paragraphe 4, du règlement Interreg, ou en les désignant comme bénéficiaires de la gestion des fonds destinés aux petits projets conformément à l'article 25, paragraphe 2, du règlement Interreg;

Or. en

Amendement 174
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. invite la Commission européenne à veiller à ce que les fonds structurels et d'investissement européens soient alignés sur la future stratégie de résilience dans le domaine de l'eau et fassent l'objet d'un processus complet d'évaluation de la résilience dans le

domaine de l'eau; souligne que les fonds publics européens devraient soutenir activement la réduction de la consommation d'eau et la gestion durable de l'eau en donnant la priorité aux investissements dans la restauration des écosystèmes d'eau douce, en élaborant les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au climat et en mettant en œuvre des mesures préventives, efficaces en termes de coûts et «avec faibles regrets»; souligne la nécessité de renforcer la gouvernance de l'eau pour assurer la durabilité et la résilience à long terme, en particulier dans les zones rurales et agricoles; souligne l'importance de préserver l'accès à l'eau pour toutes les communautés grâce à des approches participatives, tout en soutenant la stabilité économique et la protection de l'environnement;

Or. en

Amendement 175
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. recommande à la Commission de créer des incitations pour que les États membres adoptent ces options afin d'accorder aux GECT un rôle plus important dans la réalisation de l'objectif politique 5 de la politique de cohésion de l'Union pour 2021-2027, à savoir rapprocher l'Europe de ses citoyens;

Or. en

Amendement 176
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 septies. souligne l'importance du respect du principe de partenariat depuis la préparation, la programmation et la sélection des projets jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation, ainsi que de la mise en place d'une coopération solide entre les autorités régionales et locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les parties prenantes, y compris les organisations d'agriculteurs et les ONG de protection de l'environnement; souligne que ce processus devrait dûment tenir compte de la perspective de genre;

Or. en

Amendement 177
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***souligne le rôle important de l'économie sociale dans la***

fourniture de ces services essentiels, la promotion de l'emploi local et la garantie d'une croissance économique inclusive et durable dans les zones rurales et isolées; souligne que les coopératives, les mutuelles, les entreprises sociales et les autres acteurs de l'économie sociale peuvent jouer un rôle clé dans le maintien des services lorsque les mécanismes traditionnels du marché sont insuffisants, favorisant ainsi la cohésion sociale et la résilience économique; invite la Commission et les États membres à faciliter l'accès au financement et à des mesures de soutien adaptées pour les initiatives d'économie sociale qui répondent aux besoins locaux et contribuent au développement régional;

Or. en

Amendement 178
Cristina Guarda, Ana Miranda Paz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***note en particulier la nécessité de permettre aux zones rurales l'accès aux services de santé mentale pour les agriculteurs et aux soins en matière de procréation pour les femmes, ainsi qu'à des services adaptés aux besoins des***

adolescents, y compris des espaces de loisirs accessibles, des centres de jeunes et un soutien ciblé en matière de santé mentale; souligne qu'il est essentiel de garantir l'accès à un ensemble de biens et de services publics de base à tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence, pour faire respecter le principe du «droit de rester sur le territoire»;

Or. en

Amendement 179
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir ***et d'assurer un accès équitable à*** des services ***publics*** d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lesquelles elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, ***des solutions de mobilité innovantes, des services*** de transport ***durables*** et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***insiste sur le soutien au développement des systèmes de santé, de l'éducation adapté aux besoins des communautés rurales et à la formation professionnelle;***

Or. ro

Amendement 180
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***demande que ces services soient principalement fournis au moyen d'initiatives financées par l'État et dirigées par la communauté, afin de garantir l'accessibilité, le caractère abordable et le contrôle démocratique des services essentiels;***

Or. en

Amendement 181
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services ***de santé,*** de transport et de connexion, d'eau, d'éducation ***et*** d'accès numérique, ***ainsi que*** d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de transport et de connexion, d'eau, d'éducation***,*** d'accès numériques ***et*** d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires***, ainsi que des soins de santé, y compris des services de cure***

médicale, qui recèlent un potentiel inexploité de compétitivité et de création d'emplois, de réduction du fossé entre les zones rurales et urbaines, ainsi que d'amélioration de la santé humaine et de la qualité de la vie;

Or. en

Amendement 182
Sérgio Gonçalves, Sabrina Repp, Hannes Heide, Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***appelle au renforcement des instruments financiers soutenant l'esprit d'entreprise dans les zones rurales, les coopératives et le développement de chaînes de valeur locales, favorisant ainsi la diversification économique;***

Or. en

Amendement 183
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***estime que l'accès à ces services publics et à des infrastructures de qualité est fondamental pour garantir des conditions de vie correctes dans les zones rurales;***

Or. en

Amendement 184
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires; ***rappelle que les besoins des personnes handicapées doivent être particulièrement pris en considération;***

Or. en

Amendement 185
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ***ces*** zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ***les*** zones ***rurales***, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population ***afin d'améliorer leurs moyens de subsistance*** et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement ***économique et social*** durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau ***et de gestion de l'eau,*** d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;

Or. en

Amendement 186
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ***ces*** zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple	9. rappelle la nécessité, pour ***les*** zones ***rurales***, ***y compris les régions frontalières,*** d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi

postaux et bancaires;	que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;

Or. en

Amendement 187
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la nécessité de garantir ***des logements à des prix abordables,*** les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;

Or. en

Amendement 188
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la	9. rappelle la nécessité, pour ces zones, d'être en mesure de fournir des services d'intérêt général de qualité à la population et de valoriser leurs atouts dans le cadre d'un développement durable, pour lequel elles doivent recevoir un soutien financier adéquat; insiste, à cette fin, sur la

nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;	nécessité de garantir les services de santé, de transport et de connexion, d'eau, d'éducation***, de formation*** et d'accès numérique, ainsi que d'autres services de base, par exemple postaux et bancaires;

Or. it

Amendement 189
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 9 – point a (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a) dans le domaine de la santé, invite la Commission à intégrer dans sa stratégie «eHealth» des mesures spécifiques pour les zones définies comme rurales, afin de fournir un soutien concret aux établissements de santé du territoire pour l'amélioration des technologies, et demande d'envisager une initiative visant à améliorer les prestations de ces établissements; propose en outre aux États membres de mettre en place un programme de screening destiné aux zones rurales; demande également la fourniture d'une aide administrative à l'élaboration des plans et registres de prévention; invite les États membres à prendre en compte les spécificités territoriales de ces zones et à promouvoir la création de «pharmacies rurales», afin d'adapter les réseaux de pharmacies à tous les critères propres aux zones rurales, en assurant une coordination spécifique pour la fourniture de médicaments et de dispositifs médicaux, tout cela dans le but de rationaliser et d'adapter les besoins des établissements de santé aux différents territoires; invite enfin les États membres à continuer à renforcer ces pharmacies, déjà définies ailleurs comme rurales, dans la fourniture de soins primaires et de

services de soutien;

Or. it

Amendement 190
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que l'extension des plans d'investissement territorial intégré (ITI) et l'exploitation de leur plein potentiel pourraient en faire la pierre angulaire d'un développement régional, local et rural intégré; souligne que le renforcement du rôle de l'ITI dans les zones rurales est essentiel pour favoriser la cohésion territoriale, améliorer la connectivité et stimuler une croissance économique inclusive en soutenant des secteurs clés tels que l'agriculture, les PME rurales, le tourisme et les énergies renouvelables;

Or. en

Amendement 191
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite les États membres et les autorités locales à ne pas associer de contraintes économiques aux services de santé dans les zones rurales, car cela conduirait à la fermeture ou à la réduction des établissements de premiers soins ou des hôpitaux de base pour assurer les services essentiels

indispensables au développement des zones rurales;

Or. it

Amendement 192
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. constate que les zones rurales souffrent d'un accès limité aux services de santé essentiels, avec une pénurie d'installations et de personnel médical; invite la Commission et les États membres à élaborer un plan en faveur de la télémédecine, du renforcement des structures de soins de santé locales et des mesures d'incitation pour les médecins qui exercent dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 193
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. appelle à des projets supplémentaires et à des investissements accrus, conformément aux stratégies nationales et régionales de gestion des risques, afin de renforcer la préparation et la résilience des zones rurales face aux phénomènes climatiques extrêmes, en s'appuyant sur le soutien déjà apporté par la politique de cohésion;

Or. en

Amendement 194
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que si l'inversion de la tendance à l'exode rural est un objectif précieux, l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens de l'Union doit rester une priorité, notamment par l'intermédiaire de la politique de cohésion, en veillant à ce que même les zones les moins peuplées bénéficient d'un soutien ciblé;

Or. en

Amendement 195
Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne la nécessité de mesures ciblées pour améliorer l'accès aux soins de santé dans les zones rurales, y compris des unités médicales mobiles, des services de télémédecine et des mesures incitatives pour encourager les professionnels de la santé à travailler dans les régions éloignées;

Or. en

Amendement 196
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. appelle à améliorer l'accès à des soins de santé de qualité dans les zones rurales en renforçant les services médicaux, les pharmacies, les infirmières de santé communautaire et les solutions de santé numérique;

Or. en

Amendement 197
Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. demande que la politique de cohésion intègre l'eau comme vecteur de cohésion entre les régions afin de faire face aux risques climatiques croissants qui affectent particulièrement le sud de l'Europe, en soutenant des stratégies d'adaptation globales et tournées vers l'avenir aux niveaux national, régional et local, qui comprennent la gestion des ressources en eau, les infrastructures résilientes ainsi que la préparation aux catastrophes, et demande que le stress hydrique soit considéré comme un critère pour l'allocation des fonds de cohésion;

Or. en

Amendement 198
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne la menace croissante de la désertification et de la pénurie d'eau pour de nombreuses zones rurales en Europe, en particulier dans le bassin méditerranéen; invite la Commission à promouvoir les investissements dans des infrastructures innovantes dans le domaine de l'eau, telles que la réutilisation des eaux usées traitées, les systèmes d'irrigation intelligents et la construction de réservoirs pour la collecte des eaux de pluie;

Or. en

Amendement 199
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. demande une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre de l'ITI, une augmentation des dotations financières et un renforcement des synergies avec d'autres mécanismes de financement de l'Union, notamment l'approche LEADER et le développement local participatif (DLAL), afin d'en augmenter les effets autant que possible;

Or. en

Amendement 200
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. souligne la nécessité de renforcer le rôle de l'approche LEADER et du DLAL en tant qu'instruments clés pour favoriser un développement rural ascendant et participatif, en veillant à ce que les communautés locales aient davantage voix au chapitre dans l'élaboration des stratégies territoriales et des priorités d'investissement; appelle à une augmentation du financement et à une plus grande flexibilité dans les approches associant plusieurs fonds du DLAL afin de renforcer les synergies entre LEADER, ITI et d'autres programmes de cohésion et de développement rural de l'Union;

Or. en

Amendement 201
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique; ***précise qu'en particulier, des transports et une connectivité de meilleure qualité devront permettre aux citoyens d'accéder facilement aux écoles, aux hôpitaux, aux services publics et aux possibilités d'emploi; ajoute qu'il est essentiel de développer et de renforcer les liaisons terrestres, tant routières que ferroviaires, afin de réduire l'isolement des zones***

rurales et de faciliter la circulation des personnes et des biens;

Or. it

Amendement 202
André Rougé

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique; ***prend en compte la fracture numérique entre territoires urbains et ruraux et demande en particulier que les zones rurales bénéficient d'une couverture en très haut débit (THD) et en réseau mobile 4G/5G d'ici 2027, avec une allocation prioritaire des fonds de cohésion et une attention particulière portée en ce domaine aux régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne;***

Or. fr

Amendement 203
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la

croissance socio-économique des zones rurales; ***observe que ce développement requiert de disposer de*** systèmes de transport ***améliorant*** les connexions et l'accès aux services essentiels, ***de*** réseaux énergétiques et ***d'infrastructures adéquates pour la connectivité*** numérique;	croissance socio-économique des zones rurales, ***en mettant particulièrement l'accent sur les*** systèmes de transport ***public capables d'améliorer*** les connexions et l'accès aux services essentiels, ***les*** réseaux énergétiques et ***l'accès à internet à haut débit, l'infrastructure*** numérique ***et les technologies agricoles intelligentes***; ***souligne que les investissements dans la connectivité à large bande, les solutions agricoles numériques et les centres d'innovation rurale sont essentiels pour améliorer la productivité, soutenir l'esprit d'entreprise et veiller à ce que les zones rurales restent compétitives à l'ère numérique;***

Or. en

Amendement 204
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central ***que joue le développement*** des infrastructures ***pour*** la croissance socio-économique des zones rurales***; observe que ce développement requiert de disposer de*** systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services ***essentiels***, ***de*** réseaux ***énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la*** connectivité numérique;	10. souligne le rôle central des infrastructures ***durables, inclusives et résilientes au changement climatique dans*** la ***promotion de*** la croissance socio-économique des zones rurales***; souligne la nécessité de mettre en place des*** systèmes de transport ***écologiques et accessibles qui réduisent les émissions tout en*** améliorant les connexions et l'accès aux services, ***des*** réseaux ***d'énergie renouvelable décentralisés, ainsi qu'une infrastructure de*** connectivité numérique ***abordable et gérée par les communautés, qui donne la priorité au haut débit en libre accès et comble le fossé numérique entre les zones urbaines et rurales afin de garantir l'égalité des chances pour tous les***

citoyens;

Or. en

Amendement 205
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services ***essentiels***, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux ***biens et aux*** services ***publics de qualité***, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique; ***conclut que le développement rural doit se concentrer sur l'expansion des infrastructures physiques, numériques et sociales, y compris les investissements dans les compétences et les capacités de l'administration locale et régionale;***

Or. en

Amendement 206
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central ***que joue le*** développement des infrastructures ***pour*** la croissance socio-économique des zones rurales; ***observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de***	10. souligne le rôle central ***du*** développement des infrastructures ***dans*** la croissance socio-économique des zones rurales, ***en particulier dans les régions les plus défavorisées et les plus périphériques***

transport améliorant les ***connexions*** et l'accès aux services essentiels***, de réseaux énergétiques et d'***infrastructures ***adéquates pour la connectivité numérique;***

de l'Europe du Sud; souligne la nécessité d'investissements ciblés pour améliorer les ***liaisons ferroviaires, routières et maritimes, ainsi que pour garantir la mobilité de la main-d'œuvre*** et l'accès aux services essentiels***; invite la Commission à envisager un plan stratégique européen d'investissement dans les*** infrastructures ***rurales, en accordant une attention particulière aux régions menacées d'exode.***

Or. en

Amendement 207
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport ***améliorant*** les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique; ***croit que les zones rurales proches ou bien reliées aux centres des agglomérations par des liaisons de transport de qualité bénéficieront de l'augmentation de la population;***

Or. en

Amendement 208
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique; ***souligne la nécessité d'améliorer la connectivité numérique et d'augmenter le nombre de ménages ayant accès à l'internet à haut débit;***

Or. en

Amendement 209
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des ***projets d'innovation et*** infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales***, surtout dans les zones dépeuplées ou menacées de dépeuplement***; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;

Or. es

Amendement 210
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne ***le rôle central que joue*** le développement ***des infrastructures*** pour ***la*** croissance socio-économique ***des*** zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services ***essentiels,*** de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne ***la nécessité d'investir en priorité dans*** le développement ***d'infrastructures clés dans les zones rurales*** pour ***leur*** croissance socio-économique ***et pour combler le clivage entre les*** zones rurales ***et urbaines***; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport améliorant les connexions et l'accès aux services de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;

Or. ro

Amendement 211
Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport ***améliorant*** les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;	10. souligne le rôle central que joue le développement des infrastructures pour la croissance socio-économique des zones rurales; observe que ce développement requiert de disposer de systèmes de transport ***capables de lutter contre la pauvreté en matière de transport et d'améliorer*** les connexions et l'accès aux services essentiels, de réseaux énergétiques et d'infrastructures adéquates pour la connectivité numérique;

Or. en

Amendement 212
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que le clivage numérique entre les zones rurales et urbaines reste important, moins de 40 % des ménages ruraux bénéficiant d'un accès rapide à l'internet (>30 mbps), contre environ 63 % dans les zones urbaines[1 bis]; invite la Commission et les États membres à accélérer les investissements dans l'infrastructure numérique rurale, afin de soutenir le développement de réseaux internet à haut débit pour faciliter l'éducation, la télémédecine, le commerce électronique et les possibilités de travail à distance; souligne également la nécessité de mettre en place des initiatives de formation et d'alphabétisation numérique afin de soutenir l'intégration des technologies numériques dans l'économie rurale;

[1 bis] Perpiña Castillo, C., Sulis, P., Juan Manuel, V.L. et Lavalle, C., Broadband accessibility and quality connection in Europe by urban-rural typology including remoteness, Commission européenne, 2021, JRC124456.

Or. ro

Amendement 213
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza, Francesco Torselli

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. indique en outre qu'il est essentiel de combler la fracture numérique et que le renforcement des compétences numériques et l'accès à des services en ligne fiables, tels que des connexions

internet rapides en 5G, amélioreront la compétitivité des zones rurales; précise que cela contribuera à réduire l'émigration et à renforcer l'alphabétisation numérique, en favorisant le travail à distance, le travail intelligent et l'éducation en ligne, créant ainsi de nouvelles opportunités; met également en évidence le besoin de systèmes de transport qui permettent des connexions physiques et numériques et la nécessité de construire des infrastructures là où elles n'existent pas, afin d'améliorer le réseau de services;

Or. it

Amendement 214
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. appelle à une stratégie globale pour améliorer la mobilité dans les zones rurales, en mettant l'accent sur la durabilité, l'expansion de l'infrastructure de recharge et la promotion de l'e-mobilité; souligne la nécessité d'investissements ciblés dans les transports publics, les solutions de mobilité partagée et les modèles de transport alternatifs afin de garantir l'accessibilité et la connectivité des populations rurales; invite instamment la Commission et les États membres à accélérer l'installation et la transparence des réseaux de recharge pour les véhicules électriques, en particulier dans les zones reculées, et à soutenir les mesures d'incitation à l'adoption de solutions de mobilité durable;

Or. en

Amendement 215
Francesco Ventola, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission et les États membres à encourager l'utilisation des énergies renouvelables, qui représentent une autre forme de revenu pour les résidents, à condition que les modèles d'entreprise produisent et maintiennent des valeurs tangibles au sein des communautés locales, en encourageant, en particulier, l'utilisation de la biomasse comme solution pour améliorer la gestion durable des forêts et prévenir les incendies de forêt, en veillant à ce que la biomasse soit récoltée dans le respect de l'écosystème forestier;

Or. it

Amendement 216
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Christian Doleschal, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à veiller à ce que la transition numérique se traduise par des avantages tangibles pour toutes les régions, en particulier les zones rurales et isolées, en favorisant la productivité des entreprises, l'innovation, la résilience et l'amélioration de l'accès aux services essentiels; souligne la nécessité d'un soutien continu aux régions, en particulier celles qui sont moins préparées à cette transformation,

afin de garantir qu'elles puissent saisir pleinement les opportunités offertes par la numérisation et combler les fractures technologiques et économiques existantes;

Or. en

Amendement 217
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. salue l'accélération de la transformation numérique dans le secteur agricole et les zones rurales; attire l'attention sur l'exclusion des petites exploitations et des régions ultrapériphériques de ces avancées et souligne la nécessité de prendre des mesures afin de veiller à ce que la transformation numérique et l'exploitation des données agricoles profitent à tous; souligne notamment qu'il faut gérer les risques de dépendance et de surendettement des petits agriculteurs;

Or. en

Amendement 218
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. rappelle que les zones rurales subissent les effets du déclin et du vieillissement de la population qui peuvent conduire à l'exode; qu'il convient donc de prendre des mesures spéciales

pour attirer les jeunes dans les zones rurales, ce qui peut inclure diverses possibilités de travail et de formation, des emplois ruraux de qualité avec la perspective d'un moyen de subsistance décent, et une aide à l'accès au financement et à la terre;

Or. en

Amendement 219
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que la connectivité numérique et la culture numérique sont nécessaires pour réduire la fracture numérique entre les zones rurales et urbaines; demande l'extension des infrastructures à haut et très haut débit aux zones rurales; souligne que la couverture à large bande, y compris la 5G, est nécessaire pour que les entreprises et les personnes puissent travailler à distance et demander des services en ligne;

Or. en

Amendement 220
Antonella Sberna, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. rappelle la nécessité d'inclure l'entretien et la modernisation des chemins ruraux et d'exploitation parmi

les priorités des programmes de développement rural cofinancés par l'Union, afin d'améliorer la connectivité des exploitations agricoles, de faciliter la logistique agroalimentaire et d'assurer un meilleur accès des communautés aux services;

Or. it

Amendement 221
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. demande à la Commission de présenter un plan spécifique de logement pour les zones rurales qui encourage une répartition équitable des investissements dans le logement, soutenu par une étude sur les conditions de vie dans ces zones, en accordant une attention particulière aux zones rurales dépeuplées ou menacées de dépeuplement;

Or. es

Amendement 222
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. encourage les institutions de l'Union, les États membres et les régions à exploiter pleinement le concept de village intelligent en tant qu'outil innovant pour la politique européenne et le développement rural; souligne que les

progrès numériques et technologiques créent de nouvelles possibilités qui améliorent la qualité de vie et les services dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 223
Elsi Katainen, Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne l'importance et l'interconnexion de la mobilité militaire, du développement des infrastructures rurales et de la sécurité régionale; insiste sur le chevauchement entre le réseau de mobilité militaire de l'Union et le réseau RTE-T;

Or. en

Amendement 224
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission, afin d'améliorer le secteur énergétique dans les zones rurales, à rendre systématique le soutien à l'utilisation de sources d'énergie provenant du territoire lui-même et de l'activité agroalimentaire, c'est-à-dire plus spécifiquement à fournir une aide aux différentes PME pour la transformation d'énergie propre telle que la construction de nouvelles centrales à biomasse ou la mise en conformité des installations existantes, effort qui peut

s'avérer stratégique pour le développement durable à long terme du tissu économique et environnemental du territoire;

Or. it

Amendement 225
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. soulignent que les zones rurales sont des acteurs clés pour atténuer les effets du changement climatique; insiste sur le rôle des investissements dans les sources d'énergie renouvelables en soutenant les prosommateurs et les coopératives énergétiques locales, mais aussi par le biais d'un mécanisme de financement spécifique pour l'installation de systèmes photovoltaïques, éoliens et d'autres sources d'énergie renouvelables;

Or. ro

Amendement 226
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. appelle à un soutien accru pour la rénovation des bâtiments anciens, y compris les salles de sport et les écoles, dans les zones rurales, afin d'améliorer l'efficacité énergétique, la durabilité et la sécurité; invite à investir dans la modernisation des infrastructures

publiques à l'aide d'énergies renouvelables et de matériaux respectueux de l'environnement, tout en préservant les structures historiques dans la mesure du possible;

Or. en

Amendement 227
Antonella Sberna, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. rappelle la nécessité d'inclure la question de l'accès au logement dans les stratégies de développement rural cofinancées par l'Union, en promouvant la restauration du parc immobilier existant et en encourageant la régénération urbaine dans les petits villages au moyen d'instruments de planification intégrés;

Or. it

Amendement 228
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. note les possibilités de réaliser le potentiel des zones rurales en tant que solution pour lutter contre le changement climatique en soutenant l'agriculture régénératrice, en développant les énergies renouvelables, en restaurant les écosystèmes agricoles et forestiers dégradés, en développant la mobilité durable et en stimulant

l'économie circulaire; souligne la nécessite d'investir dans des pratiques agricoles qui capturent le carbone, dans l'utilisation de l'énergie solaire, éolienne et de la biomasse, dans un reboisement intelligent et dans des modèles économiques durables; note que les régions rurales peuvent devenir des piliers de la transition de l'Union vers la neutralité, en réduisant les émissions et en garantissant un développement équitable et résilient;

Or. ro

Amendement 229
Antonella Sberna, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. souligne l'importance stratégique des ressources en eau pour les zones rurales et relève la nécessité d'allouer des ressources spécifiques, dans le cadre de la politique de cohésion et des programmes de développement rural, à l'entretien et à la modernisation du réseau d'eau; recommande en particulier d'inclure des mesures visant à lutter contre la dispersion d'eau, à améliorer l'efficacité des systèmes d'approvisionnement et à promouvoir l'utilisation durable des ressources en eau dans les zones rurales;

Or. it

Amendement 230
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution

Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. appelle à des stratégies visant à remédier aux bâtiments vacants et à promouvoir d'autres concepts de logement dans les zones rurales, notamment des logements abordables, des projets de rénovation et des cohabitations intergénérationnelles; souligne la nécessité de mettre en place des mesures d'incitation pour réaffecter les propriétés vides, soutenir les initiatives communautaires en matière de logement et garantir des espaces de vie durables et inclusifs;

Or. en

Amendement 231
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées***, afin d'enrayer le déclin démographique des*** zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées ***visant à favoriser l'autonomie en matière de logements dans les*** zones rurales***; invite la Commission européenne à mettre davantage l'accent, dans le cadre des politiques de cohésion et des programmes de financement correspondants, sur les projets qui proposent des incitations à l'achat et à la rénovation de logements par les jeunes dans les zones rurales, en particulier celles qui sont menacées de dépeuplement***; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie

économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;

Or. en

Amendement 232
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Christian Doleschal, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées ***et du «droit de rester sur le territoire»***, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur ***le fait que des opportunités doivent être offertes aux individus qui souhaitent contribuer au développement de leurs communautés locales en soulignant*** l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;

Or. en

Amendement 233

Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes***, qui sont parmi les principaux protagonistes de l'exode rural,*** au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales ***intergénérationnelles***, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires ***pour faciliter leur accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat et*** pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;

Or. it

Amendement 234
Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à

l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine; ***souligne l'importance de stimuler l'enseignement et la formation professionnels en tant qu'outil de cohésion sociale et d'emploi de qualité;***

Or. en

Amendement 235
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine; ***demande à la Commission de garantir aux jeunes une application effective du droit de rester sur le territoire;***

Or. en

Amendement 236
Francesco Ventola, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, ***en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine***;	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, ***en développant des programmes d'incitation au retour des jeunes dans les zones rurales, en promouvant les start-ups locales, en accordant des avantages fiscaux aux entreprises rurales et en mettant en œuvre des politiques actives de travail agile***;

Or. it

Amendement 237
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique,	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales ***et de favoriser la rétention des talents***; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à

l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;

Or. es

Amendement 238
Paulo Do Nascimento Cabral, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine;	11. souligne combien il importe de promouvoir des politiques qui ciblent en priorité les jeunes, au moyen d'interventions ciblées, afin d'enrayer le déclin démographique des zones rurales; insiste sur l'urgence de supprimer les obstacles et les différences importantes entre les jeunes des zones urbaines et rurales en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'autonomie économique, l'intégration sociale et politique et les interactions sociales, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour construire un avenir stable et à la hauteur de leurs aspirations, sans qu'ils doivent pour autant abandonner leurs terres d'origine***, ce qui leur permettrait de bénéficier du «droit de rester sur le territoire»***;

Or. en

Amendement 239
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne qu'il est essentiel d'empêcher que les jeunes de ces régions viennent gonfler les chiffres de plus en plus préoccupants concernant le décrochage scolaire; invite, à cette fin, la Commission à financer une campagne visant à réduire ce problème dans les zones rurales, envisageant une coopération étroite entre tous les acteurs sociaux concernés, unis par des objectifs communs clairement définis; demande, à cet égard, aux autorités nationales et locales de préparer une réorganisation du système scolaire, capable de garantir le droit à l'éducation sur leur territoire, tenant compte des graves difficultés que connaissent les zones rurales en raison de leur dépeuplement important; invite par conséquent les États membres et les entités locales à ne pas regrouper les établissements existants dans ces zones;

Or. it

Amendement 240
Sérgio Gonçalves, Sabrina Repp, Hannes Heide, Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que le manque de logements abordables et adéquats dans les zones rurales constitue un obstacle croissant au renouvellement démographique, en particulier pour les jeunes et les familles qui souhaitent s'installer dans ces régions; souligne que la pénurie de logements ruraux est souvent due à la faible disponibilité de logements locatifs, au vieillissement du

parc immobilier en mauvais état et à l'augmentation des coûts liés à l'accession à la propriété d'une résidence secondaire; invite la Commission et les États membres à promouvoir des politiques ciblées qui soutiennent la rénovation et l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements ruraux, des incitations financières pour les primo-accédants à la propriété en milieu rural et l'élaboration de projets de logements sociaux durables adaptés aux besoins des communautés locales;

Or. en

Amendement 241
Adrian-Dragoş Benea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission à renforcer et à développer davantage les initiatives visant à réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, en garantissant l'accès universel à l'internet à haut débit et à un prix abordable pour tous les habitants et toutes les entreprises des zones rurales; souligne la nécessité d'investissements ciblés dans l'infrastructure numérique et la cybersécurité, l'expansion des programmes de formation pour améliorer la culture numérique, et la mise en œuvre de mesures adaptées pour accélérer l'adoption des technologies numériques par les entreprises rurales, favorisant ainsi l'innovation et la résilience économique dans ces communautés;

Or. en

Amendement 242
Antonella Sberna, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. rappelle la nécessité de renforcer les politiques européennes de cohésion en faveur des zones rurales, en mettant l'accent sur les actions visant à promouvoir la démographie et à lutter contre le dépeuplement, en améliorant l'attractivité économique de ces territoires; recommande en particulier d'intégrer dans les programmes de développement rural des mesures visant à soutenir la création d'opportunités d'emploi grâce à la numérisation, à la formation professionnelle ciblée et au renforcement des infrastructures essentielles pour les entreprises locales;

Or. it

Amendement 243
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne qu'il est important d'encourager, par l'intermédiaire des politiques de cohésion, la récupération et la transformation facilitée des propriétés situées dans les zones rurales et intérieures menacées de dépeuplement, y compris la possibilité de les convertir en espaces de cohabitation et de cotravail; cette conversion devrait être encouragée afin d'attirer ce que l'on appelle les nomades numériques et les travailleurs à distance, contribuant ainsi à revitaliser les économies locales et à contrer le

phénomène du dépeuplement;

Or. en

Amendement 244
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. demande un ensemble de mesures concrètes pour attirer, retenir et soutenir les jeunes dans les zones rurales en améliorant l'accès aux services publics, aux équipements éducatifs et culturels, en facilitant l'accès aux terres agricoles, en consacrant des fonds aux initiatives entrepreneuriales, en facilitant l'accès au logement et en accordant des avantages fiscaux à ceux qui choisissent de développer des entreprises dans ces zones;

Or. ro

Amendement 245
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne la nécessité de renforcer la participation démocratique dans les zones rurales en encourageant un engagement civique actif, en améliorant les structures décisionnelles locales et en utilisant des outils numériques pour renforcer la participation politique; invite la Commission à soutenir les initiatives qui favorisent les processus démocratiques locaux afin d'améliorer la

cohésion entre les régions urbaines et rurales;

Or. en

Amendement 246
Raquel García Hermida-Van Der Walle

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. déplore que les régions rurales soient touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, ce qui touche particulièrement la vie des jeunes; souligne la nécessité d'une action urgente et d'une transition juste pour atténuer les effets du changement climatique sur l'environnement, l'économie, l'emploi et le bien-être dans les zones rurales et s'y adapter;

Or. en

Amendement 247
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission à présenter un plan d'action «afflux de cerveaux», créant des opportunités et des incitations pour que les jeunes restent ou retournent dans leur lieu d'origine;

Or. en

Amendement 248
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. attire l'attention sur le vieillissement de la main-d'œuvre agricole et sur le fait que seule une exploitation sur vingt est gérée par des agriculteurs de moins de 35 ans; souligne, à cet égard, la nécessité d'accroître le soutien aux jeunes agriculteurs par le biais de la politique agricole commune, y compris les aides à l'installation, l'accès préférentiel aux terres et les prêts à faible taux d'intérêt; souligne également l'importance de renforcer les programmes de formation et de tutorat pour assurer le transfert des connaissances et l'innovation dans l'agriculture;

Or. ro

Amendement 249
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. met l'accent sur le «droit de rester sur le territoire» pour les jeunes des zones rurales en mettant en œuvre des mesures ciblées qui créent des possibilités d'éducation et d'emploi de qualité, offrent des perspectives économiques et développent l'infrastructure sociale, permettant ainsi aux jeunes d'envisager un avenir dans leur région d'origine; appelle de ses vœux des programmes de financement ciblés pour soutenir les jeunes entrepreneurs dans les zones

rurales;

Or. en

Amendement 250
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. appelle à un soutien financier direct, à des programmes d'accès à la terre et à des subventions pour renforcer les jeunes agriculteurs et les coopératives, afin d'assurer le renouvellement générationnel dans les économies rurales;

Or. en

Amendement 251
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. invite la Commission à créer un Fonds européen pour l'entrepreneuriat des jeunes dans les zones rurales, en mettant l'accent sur les régions touchées par un taux de chômage élevé chez les jeunes et par la fuite des cerveaux; précise que le fonds devrait soutenir les nouvelles entreprises rurales, l'agriculture innovante, le tourisme durable et la numérisation au moyen d'instruments financiers spécifiques et d'incitations fiscales;

Or. en

Amendement 252
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. attire l'attention sur la nécessité de développer les programmes de mobilité pour les jeunes et les professionnels afin qu'ils puissent bénéficier d'opportunités de carrière sans avoir à quitter les zones rurales, exerçant ainsi leur droit d'y rester;

Or. ro

Amendement 253
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quinquies. souligne la nécessité d'une stratégie européenne intégrée pour la revitalisation des zones rurales, qui devrait inclure des mesures fiscales, économiques et sociales pour maintenir la population active; souligne également l'utilité de mettre en place des incitations à la relocalisation des professionnels de la santé, de l'éducation et de l'administration publique, ainsi que l'importance des partenariats entre les autorités locales et le secteur privé pour créer de nouveaux emplois;

Or. ro

Amendement 254
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 sexies. souligne l'importance pour les régions et les villes de jouer un rôle clé dans le développement de l'offre de logements au sein de leurs communautés; insiste, à cet égard, sur le fait que le développement de logements durables et abordables dans les zones rurales pourrait être une solution efficace pour attirer et retenir les jeunes, contribuant ainsi à la revitalisation de ces régions, et que les autorités locales et régionales doivent jouer un rôle central pour stimuler l'investissement dans le développement de logements durables dans les zones rurales;

Or. ro

Amendement 255
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 11 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 septies. souligne la nécessité d'un investissement substantiel dans l'éducation et la formation dans les zones rurales afin d'encourager les jeunes à devenir actifs sur le marché du travail et à développer des compétences adaptées aux besoins de l'économie locale, et de créer des opportunités d'éducation et de formation qui répondent à leurs besoins et à leurs aspirations;

Or. ro

Amendement 256

Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles;	12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles; ***souligne que le soutien aux femmes dans les zones rurales est impératif pour diverses raisons, notamment la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, la stimulation de la croissance économique, la promotion du développement communautaire, la réduction de la pauvreté et la garantie d'un environnement durable; insiste sur le fait que les femmes jouent un rôle à plusieurs niveaux dans le développement rural, en tant que travailleuses, agricultrices et propriétaires d'entreprises, et sur le fait que leur importance dans les zones rurales et l'économie locale est négligée; affirme qu'il convient de porter une attention toute particulière aux habitantes des zones rurales lors de l'élaboration de programmes structurels d'aide sociale et de développement régional; souligne qu'il est essentiel de s'attaquer à ces obstacles pour renforcer l'autonomie des femmes et libérer tout leur potentiel dans les communautés rurales;***

Or. en

Amendement 257
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi ***qu'à l'enseignement et à la*** formation ***professionnels***; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles;	12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi ***qu'aux programmes de*** formation ***professionnelle et éducative adaptés aux secteurs émergents tels que l'agriculture durable, les énergies renouvelables et le tourisme rural, tout en encourageant les initiatives menées par les jeunes, en promouvant l'engagement civique et en renforçant les réseaux sociaux afin d'améliorer la cohésion sociale et l'apprentissage non formel pour les jeunes dans les zones rurales***; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles ***pour garantir des systèmes d'éducation et d'accueil de la petite enfance de haute qualité et le soutien des parents***;

Or. en

Amendement 258
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre	12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre

leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles;	leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables***, étant donné qu'elles sont souvent confrontées à des défis supplémentaires, notamment un accès limité aux possibilités d'emploi, l'absence de mesures suffisantes d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ou encore le manque de structures de garde d'enfants;*** insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles;
	Or. it

Amendement 259
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles;	12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles; ***souligne la nécessité de développer l'égalité des chances pour les personnes vulnérables telles que les personnes handicapées;***
	Or. en

Amendement 260
Raquel García Hermida-Van Der Walle, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles;	12. attire l'attention sur la nécessité de garantir à tous un accès égal à l'acquisition de compétences de qualité pour atteindre leurs objectifs professionnels, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels; déplore que, dans de nombreux domaines ***et en particulier dans les zones rurales***, le travail des femmes ne puisse pas encore bénéficier de perspectives et de conditions équitables; insiste sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable à l'emploi des femmes, qui comprend un soutien aux familles**, y *compris la garde des enfants***;

Or. en

Amendement 261
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. note la nécessité de mettre en œuvre des politiques et des mesures visant à soutenir l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail dans les zones rurales, qui reste dominé par les hommes, la participation des femmes en 2022 n'étant que de 31,6 %, selon les données d'Eurostat; attire l'attention sur la nécessité de soutenir les politiques qui facilitent l'accès des femmes aux ressources essentielles au développement des

exploitations agricoles, telles que l'accès au crédit, aux subventions agricoles à la formation professionnelle continue, de sorte que la promotion d'un climat favorable à l'entrepreneuriat féminin dans l'agriculture contribue à réduire les disparités entre les hommes et les femmes dans ce secteur;

Or. ro

Amendement 262
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite les États membres et la Commission à mieux faire connaître les possibilités de financement existantes et futures de l'Union pour les femmes chefs d'entreprises dans les zones rurales et à leur faciliter l'accès au financement; encourage les États membres et les autorités régionales et locales à utiliser les fonds structurels européens existants pour soutenir et promouvoir les femmes chefs d'entreprises;

Or. en

Amendement 263
Marta Wcisło

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne la nécessité d'améliorer l'accès au capital, aux subventions et aux prêts pour les entreprises agricoles, qui sont souvent considérées comme des

investissements à haut risque; ajoute que pour les PME en particulier, un accès plus facile aux ressources financières, combiné à des partenariats public-privé, à des financements hors bilan et à un système comptable plus souple, sont des conditions préalables au développement;

Or. en

Amendement 264
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. appelle à des mesures ciblées pour promouvoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans les zones rurales, y compris des modèles de travail flexibles, des possibilités de travail numérique, de meilleures offres de loisirs et d'éducation, et la promotion de structures de soins et de soutien aux familles basées sur la communauté;

Or. en

Amendement 265
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. attire l'attention sur la nécessité de soutenir les familles et les communautés rurales au moyen de programmes étendus de conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée; reconnaît qu'il est important de garantir les services de santé

maternelle et de soins aux enfants nécessaires pour permettre la croissance démographique dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 266
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne le rôle clé de la sensibilisation et du partage des connaissances dans les zones rurales en faisant progresser divers programmes de campagnes d'éducation, en particulier pour les jeunes, et en l'intégrant dans les programmes scolaires;

Or. en

Amendement 267
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. appelle à des politiques d'emploi égalitaires, y compris une législation sur l'égalité de rémunération, des dispositions relatives au congé parental et un soutien financier aux femmes chefs d'entreprise dans les zones rurales;

Or. en

Amendement 268
André Rougé

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction ***de gardien du territoire ainsi que*** de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel; ***demande qu'une part significative des fonds de la politique de cohésion soit dédiée aux projets agricoles favorisant l'autosuffisance alimentaire, la diversification des cultures et les circuits courts de consommation, de production et de recyclage, selon une optique localiste; appelle enfin, au sein de l'Union européenne, à une mise en place de normes agricoles distinctes entre l'Europe continentale et les régions ultrapériphériques (RUP), adaptées aux réalités climatiques tropicales et subtropicales majoritaires des RUP, sources de différentiels d'ensoleillement et de pluviométrie par rapport au continent européen;***

Or. fr

Amendement 269
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ***et d'élément clé pour garantir la gestion durable du territoire,*** ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; ***ajoute qu'il est nécessaire de soutenir les agriculteurs dans une démarche d'innovation et de diversification, tout en favorisant la compétitivité des exploitations agricoles; précise que la transition vers un modèle plus durable doit passer par une approche équilibrée, qui tienne compte des spécificités locales et des besoins économiques des communautés rurales, sans imposer de changements susceptibles de compromettre leur développement à long terme;*** invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires***, la réduction de la superficie agricole totale*** et de favoriser le renouvellement générationnel;

Or. it

Amendement 270
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel; ***invite les États membres et les régions à donner la priorité, également dans les programmes de la politique de cohésion du cadre financier actuel, aux investissements qui favorisent et renforcent la sauvegarde des emplois existants dans le secteur agroalimentaire et la création d'emplois de qualité assortis de droits adéquats et de conditions de rémunération et de travail stables et réglementées, ainsi qu'à la lutte efficace et décisive contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les zones rurales;***

Or. en

Amendement 271
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production

alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à ***agir*** pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et ***soutenir leurs revenus et leur compétitivité***, ***afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser*** le renouvellement générationnel;	alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard, la Commission et les États membres à ***prendre des mesures énergiques et ciblées*** pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles ***en réduisant les charges réglementaires excessives, en garantissant des conditions de marché équitables*** et ***en offrant un meilleur accès à l'innovation***, ***à l'investissement et à des sources de revenus supplémentaires; insiste sur le fait qu'il est essentiel de soutenir la capacité de gain des agriculteurs en renforçant leur position dans la chaîne alimentaire pour garantir une économie rurale dynamique et en favorisant*** le renouvellement générationnel;
	Or. en

Amendement 272
Sofie Eriksson

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau

international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel; ***reconnaît le potentiel des petites villes industrielles pour jouer un rôle de premier plan dans le développement industriel durable; appelle à soutenir ces régions pour qu'elles deviennent des pôles d'innovation industrielle écologique;***

Or. en

Amendement 273
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles ***et*** soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles, soutenir leurs revenus et leur compétitivité, ***et faciliter l'accès aux ressources pour les jeunes qui choisissent de se former et d'exercer des professions dans le secteur primaire grâce à des exonérations fiscales et des prêts à taux d'intérêt réduit,*** afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser

le renouvellement générationnel;

Or. es

Amendement 274
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de ***gardien du territoire ainsi que de*** moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire***, la sécurité alimentaire dans l'Union*** et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné ***que ce secteur constitue une pierre angulaire de l'économie locale et*** qu'il implique la fonction de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;

Or. pl

Amendement 275
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent	13. souligne le rôle central que jouent

l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel; ***estime que des stratégies intelligentes de spécialisation et de diversification économique pourraient favoriser l'émergence d'un plus grand nombre d'opportunités dans ces domaines;***

Or. en

Amendement 276
Raquel García Hermida-Van Der Walle, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre	13. souligne le rôle central que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre

d'exploitations agricoles et soutenir ***leurs revenus et leur compétitivité***, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	d'exploitations agricoles et soutenir ***les pratiques agricoles durables***, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;

Or. en

Amendement 277
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne le rôle ***central*** que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;	13. souligne le rôle que jouent l'agriculture et le secteur agroalimentaire pour ce qui concerne la production alimentaire et la création d'emplois; souhaite voir ce rôle valorisé, étant donné qu'il implique la fonction de gardien du territoire ainsi que de moteur de développement et de croissance des zones intérieures et rurales, qui se distinguent souvent par des productions typiques d'excellence reconnues au niveau international; invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;

Or. en

Amendement 278
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. reconnaît que les disparités en matière d'accès à la terre, aux paiements directs et aux aides, tant entre les États membres de l'Union qu'au sein de ceux-ci, constituent des problématiques majeures auxquelles il convient de s'attaquer pour prévenir le déclin régional, permettre aux agriculteurs âgés de prendre leur retraite dans la dignité et encourager les jeunes à entrer dans le secteur agricole, favorisant ainsi le développement des zones rurales; demande que la politique de cohésion soutienne les projets visant à améliorer l'accès à la terre, en particulier pour les jeunes et les nouveaux agriculteurs, tout en veillant à ce que les fonds ne soient pas alloués à des projets qui vont à l'encontre du principe de l'absence nette de prise de terres, afin de promouvoir l'utilisation durable des terres et de préserver les zones rurales et agricoles;

Or. en

Amendement 279
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande instamment à la Commission européenne, également dans l'intérêt du renforcement de la position économique et sociale des régions rurales de l'Union, d'appliquer une stricte équivalence des normes de production pour les produits agricoles importés dans l'Union et souligne que les agriculteurs européens ne devraient pas être confrontés à une concurrence déloyale de la part de produits qui ne répondent pas aux mêmes exigences en matière

d'environnement, de bien-être animal et de sécurité alimentaire; invite à cet égard la Commission européenne à veiller à ce que les accords commerciaux protègent les normes agricoles européennes et garantissent des conditions de concurrence équitables pour les agriculteurs de l'Union;

Or. en

Amendement 280
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. reconnaît que les objectifs ambitieux de la transition écologique comportent des risques pour la cohésion économique, sociale et territoriale, y compris pour l'agriculture européenne; souligne que le nombre d'exploitations agricoles dans l'Union a diminué d'environ 37 % entre 2005 et 2020[1 bis] et invite à cet égard la Commission et les États membres à agir pour atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et soutenir leurs revenus et leur compétitivité, afin de lutter contre l'abandon de ces territoires et de favoriser le renouvellement générationnel;
	[1 bis] «Farms and farmland in the European Union - statistics», Eurostat, novembre 2022

Or. pl

Amendement 281
Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande à la Commission d'adopter des mesures pour protéger le modèle d'agriculture familiale qui est à la base du territoire rural, plus respectueux de l'environnement et garant de la sécurité alimentaire dans l'Union européenne; souligne la nécessité d'un système européen d'incitations pour limiter l'accumulation de terres agricoles dans des fonds d'investissement privés et l'augmentation des prix des terres qui en découle; insiste sur la protection des petites et moyennes exploitations agricoles en renforçant le rôle des coopératives et des agriculteurs professionnels dans les politiques de l'Union;

Or. en

Amendement 282
Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. rappelle la nécessité de simplifier les procédures administratives d'accès aux fonds de la politique agricole commune (PAC) et de la politique de cohésion, en réduisant les charges bureaucratiques qui pèsent sur les agriculteurs et les petites entreprises rurales et en améliorant la coordination entre les niveaux institutionnels impliqués dans la gestion des fonds, afin de garantir une plus grande efficacité et rapidité dans l'octroi des ressources;

Or. it

Amendement 283
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que les exploitations familiales dominent l'agriculture de l'Union, représentant 94,8 % de l'ensemble des exploitations, mais qu'elles se heurtent à des obstacles importants en matière d'accès au financement, aux infrastructures et aux marchés; invite la Commission et les États membres à mettre en œuvre des mesures concrètes pour soutenir ces exploitations en simplifiant l'accès au crédit, en modernisant les infrastructures rurales et en stimulant les coopératives agricoles;

Or. ro

Amendement 284
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande que les fonds de l'Union en faveur des zones rurales soient davantage liés à la durabilité environnementale et à la protection de la biodiversité afin d'assurer une transition équitable vers un modèle agricole plus écologique; regrette que le Feader ne fasse plus partie de la politique de cohésion et estime que la PAC doit, à l'avenir, prévoir des mesures plus «écologiques»;

Or. en

Amendement 285
Denis Nesci, Francesco Ventola, Ruggero Razza, Antonella Sberna

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. rappelle également la nécessité pour ces zones, ainsi que pour les exploitations et les propriétaires de terres agricoles et forestières, de bénéficier d'un soutien financier adéquat, y compris sous la forme d'un soutien à l'achat d'équipements, notamment pour leur utilisation en vue d'une compétitivité européenne accrue;

Or. it

Amendement 286
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Sofie Eriksson

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que la promotion de l'agriculture peut être une composante nécessaire, mais non suffisante d'une stratégie de développement rural, étant donné que toutes les personnes vivant dans les zones rurales ne sont pas employées dans le secteur agricole ou ne vivent pas dans des structures agricoles;

Or. en

Amendement 287
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. est pleinement conscient que les zones rurales jouent un rôle clé dans les transitions écologique et numérique; souligne que les transitions doivent être mises en œuvre progressivement, en fonction des objectifs réalisables;

Or. en

Amendement 288
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. considère qu'il est essentiel de mettre davantage l'accent sur les mesures préventives pour rendre les zones rurales européennes plus résilientes face aux catastrophes naturelles; indique qu'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau est indispensable, tant pour prévenir les inondations que pour faire face à la sécheresse, dans les domaines agricole et alimentaire, deux risques de plus en plus importants dans de nombreuses régions rurales; précise que la construction de barrages et de réservoirs ou l'achèvement de ceux qui existent déjà doit être une priorité, notamment parce qu'ils peuvent représenter une source d'approvisionnement en énergie propre; ajoute que bien que la politique de cohésion soutienne déjà des initiatives dans ce domaine, de nouvelles interventions et de nouveaux investissements, conformes aux stratégies nationales et régionales de gestion des risques, sont nécessaires pour que les

zones rurales soient mieux préparées et mieux à même de résister aux phénomènes climatiques extrêmes;

Or. it

Amendement 289
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne le rôle crucial des zones rurales dans la transition numérique et compétitive de l'Union et insiste sur la nécessité d'un financement adéquat pour promouvoir des solutions innovantes, y compris l'agriculture de précision, les technologies intelligentes et les pratiques durables; insiste sur l'importance des mesures compensatoires pour les agriculteurs et les entreprises rurales touchés par la transition, afin que ce changement soit équitable et n'entraîne pas de nouvelles disparités socio-économiques; rappelle l'importance des programmes et des politiques de soutien à la formation et à la reconversion des travailleurs dans les zones rurales afin de répondre aux besoins du marché local et d'éviter leur migration vers les zones urbaines;

Or. ro

Amendement 290
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne que le recours aux financements multiples semble encore difficile dans certains pays, notamment en raison des critiques sous-jacentes dans l'architecture actuelle du cadre financier pluriannuel (CFP) 21-27; invite la Commission européenne à explorer différentes options pour consolider les fonds et à renforcer les synergies entre le Feader et le Fonds de cohésion, y compris par la réintégration du Feader dans le règlement sur les dispositions communes;

Or. en

Amendement 291
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. met en évidence l'incidence inégale du commerce ou de l'exportation de produits agricoles ukrainiens sur les agriculteurs dans les différents États membres et régions de l'Union, ainsi que les disparités qui en résultent; souligne la nécessité de soutenir les agriculteurs et les régions européennes les plus touchés par les conséquences défavorables du commerce ou de l'exportation de produits agricoles ukrainiens;

Or. pl

Amendement 292
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne donc que le financement du développement rural devrait être combiné de manière flexible avec les fonds de développement régional, sur le modèle de programmes tels que LEADER et DLAL, afin de réduire de manière significative les charges administratives pour les bénéficiaires et d'impliquer activement la société civile;

Or. en

Amendement 293
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. souligne le rôle central joué par les initiatives de développement local participatif pour maintenir et restaurer des économies rurales locales vivantes et florissantes, et la nécessité de maintenir un niveau de financement suffisant pour LEADER; invite les États membres à utiliser pleinement les capacités de LEADER; invite la Commission à s'appuyer sur les résultats du rapport d'évaluation 2024 pour la période de programmation 2014-2020, ainsi que sur les résultats et les expériences de la mise en œuvre du programme LEADER du Feader, pour soutenir les programmes de la période 2021-2027; suggère d'explorer différentes options pour une répartition obligatoire d'une certaine part du budget des fonds de la politique de cohésion au DLAL;

Or. en

Amendement 294
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. se félicite de la nouvelle enveloppe de prêts du paquet financier de 3 milliards d'euros du groupe de la Banque européenne d'investissement (BEI) en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans toute l'Europe, qui constitue une initiative concrète visant à combler les déficits de financement des PME dans l'agriculture et la microéconomie et à faciliter le financement des jeunes agriculteurs et des femmes; invite le groupe BEI à explorer de nouvelles formes de soutien pour fournir des liquidités aux agriculteurs et aux PME le long des chaînes de valeur agricoles et rurales;

Or. it

Amendement 295
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quinquies. souligne la nécessité de simplifier l'accès aux fonds de cohésion, en particulier pour les autorités locales des territoires de petite taille ou faiblement peuplés disposant de ressources financières limitées; appelle à la création d'un programme d'assistance technique doté d'un taux de financement européen de 100 %, spécialement conçu

pour les petites municipalités et les zones transfrontières, éloignées et rurales qui sont confrontées à de nouvelles problématiques telles que la transition écologique et le changement climatique; dans ce contexte, souligne que les critères d'attribution devraient inclure le nombre d'habitants ainsi que les besoins et les problématiques de ces zones et appelle à la création, au niveau local, de guichets uniques pour les fonds de cohésion afin de rationaliser l'accès et l'information sur les fonds de l'Union;

Or. en

Amendement 296
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quinquies. invite la Commission et les États membres à prévoir de nouveaux instruments de crédit facilité susceptibles de soutenir les jeunes entrepreneurs et les femmes dans leurs activités, y compris des formes alternatives de garantie pour l'accès au crédit;

Or. it

Amendement 297
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 sexies. propose d'encourager le recours au préfinancement et aux régimes

d'avances pour les petits projets dans les zones rurales et demande la mise en place d'un mécanisme garantissant le versement systématique d'une avance représentant 80 % de la subvention accordée dès que le projet a été approuvé[1 bis];

[1 bis] Extrait de l'avis du Comité des régions du 19 février 2025 sur le thème «Comment une programmation intégrant les approches Leader et de développement local participatif pour l'après-2027 pourrait contribuer à une meilleure mise en œuvre de la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE»

Or. en

Amendement 298
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;	14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture; ***prie instamment la Commission et les États membres d'encourager le tourisme dans les zones rurales et dépeuplées, ou menacées de dépeuplement, en créant de nouvelles voies vertes et d'autres chemins naturels, ainsi qu'un label pour reconnaître les environnements remarquables pour le tourisme rural et de nature, similaire au «Pavillon bleu» décerné aux plages;***

Or. es

Amendement 299
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme ***est*** souvent ***une source*** de revenus pour les ***zones*** rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques, ***estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la*** pêche***, de l'alimentation et de la culture***;	14. relève que ***la culture et*** le tourisme ***sont*** souvent ***d'importantes sources*** de revenus pour les ***régions*** rurales, ***côtières,*** montagneuses, insulaires et ultrapériphériques***; souligne que les activités de pêche et d'agriculture***, ***y compris l'élevage, restent un pilier tout aussi essentiel des économies rurales et de la sécurité alimentaire de l'Union; insiste pour que les décisions politiques concernant les zones rurales reconnaissent le rôle essentiel des activités de*** pêche ***et d'agriculture, y compris l'élevage, dans la stabilité économique***, la ***gestion de l'environnement et la production alimentaire, et insiste pour que l'Union encourage la coexistence et le développement de ces secteurs***;

Or. en

Amendement 300
Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;	14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture; ***souligne la nécessité de***

promouvoir le tourisme rural dans la future stratégie de l'Union en matière de tourisme durable en tant qu'option plus écologique et plus respectueuse des communautés, contrairement au modèle de tourisme de masse et conformément à la déclaration de Palma du 31 octobre 2023 intitulée «La voie vers la durabilité sociale du tourisme dans l'UE»;

Or. en

Amendement 301
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;	14. relève que le tourisme est souvent une source ***importante*** de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques***, qui offre des expériences uniques liées à la culture, à la nature et aux traditions, susceptibles d'attirer un nombre croissant de visiteurs***; estime dès lors qu'il doit être soutenu ***au moyen d'investissements*** au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;

Or. it

Amendement 302
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme est souvent	14. relève que le tourisme est souvent

une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;	une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture; ***souligne l'importance d'une approche touristique équilibrée, optimisant les avantages économiques pour les zones rurales tout en réduisant au minimum les effets négatifs potentiels du tourisme sur ces communautés;***

Or. en

Amendement 303
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme est ***souvent une source de revenus*** pour ***les*** zones rurales, ***montagneuses***, ***insulaires et ultrapériphériques***; ***estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation*** et ***de la culture***;	14. relève que le tourisme est ***un secteur stratégique*** pour ***de nombreuses*** zones rurales ***en Europe***, ***en particulier dans les régions méditerranéennes; invite la Commission à promouvoir un plan de soutien au tourisme durable dans les zones rurales***, en ***finançant des initiatives qui valorisent les villages historiques***, ***les produits locaux traditionnels*** et ***le patrimoine culturel, tout en encourageant les modèles d'accueil dispersés et la numérisation du secteur***;

Or. en

Amendement 304
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;	14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale ***d'une manière durable***, ***dirigée par la communauté et*** en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture***, en veillant à ce qu'il respecte les écosystèmes locaux, les traditions et le bien-être social***;

Or. en

Amendement 305
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. relève que le tourisme ***est*** souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors ***qu'il doit*** être ***soutenu*** au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;	14. relève que le tourisme, ***l'agrotourisme, l'artisanat traditionnel et la promotion des produits locaux sont*** souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'ils doivent être soutenus au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la culture;

Or. ro

Amendement 306
Francesco Ventola, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*

14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche***,*** de l'alimentation ***et de la culture***;	14. relève que le tourisme est souvent une source de revenus pour les zones rurales, montagneuses, insulaires et ultrapériphériques; estime dès lors qu'il doit être soutenu au sein de l'économie rurale***, en encourageant les activités culturelles qui valorisent le patrimoine local***, en synergie avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche ***et*** de l'alimentation;
	Or. it

Amendement 307
Cristina Guarda, Ana Miranda Paz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission européenne et les États membres à garantir l'élaboration de politiques socialement équitables dans les zones rurales et de montagne, en particulier en ce qui concerne les transitions démographiques et climatiques; souligne la nécessité de mesures de soutien ciblées dans le cadre du Fonds européen pour une transition équitable et du Fonds social pour le climat afin d'aider les secteurs en cours de transformation, y compris ceux qui dépendent du tourisme hivernal, tout en encourageant la diversification économique vers des alternatives durables; souligne l'importance d'élaborer des cadres de gouvernance inclusifs et adaptatifs qui soutiennent les interactions durables entre l'homme et la nature au moyen d'approches participatives et territoriales, afin de former des communautés rurales résilientes; invite instamment la Commission à intégrer ces approches dans le cadre de l'initiative «Une seule

santé», en veillant à ce que les politiques socio-économiques et environnementales mettent bien en lumière l'interdépendance du bien-être humain, de la biodiversité et de la santé des écosystèmes;

Or. en

Amendement 308
Sérgio Gonçalves, Sabrina Repp, Hannes Heide, Raffaele Topo

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne l'importance de promouvoir des formes de tourisme qui respectent l'intégrité environnementale et culturelle des zones rurales, en veillant à ce que les communautés locales bénéficient directement des activités économiques liées au tourisme; appelle à investir dans des initiatives d'écotourisme, d'agritourisme et de tourisme patrimonial qui renforcent l'identité et les traditions locales, tout en réduisant au minimum l'empreinte écologique des visiteurs; souligne la nécessité d'une gestion durable des flux de visiteurs afin d'éviter le surtourisme, en particulier dans les zones écologiquement sensibles ou qui présentent un caractère historique important;

Or. en

Amendement 309
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza, Francesco Torselli

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

14 bis. indique que ces investissements permettront d'améliorer la qualité de l'offre d'activités d'accueil et de valorisation des produits ainsi que des spécificités culturelles et identitaires des différents territoires, mais aussi de créer de nouvelles perspectives économiques pour les communautés locales, en encourageant la création d'emplois et l'esprit d'entreprise tout en préservant les traditions locales; souligne qu'il convient également de soutenir le développement et la gestion de l'offre touristique rurale, en rendant les technologies plus accessibles et en mettant les services numériques à la disposition des zones rurales;

Or. it

Amendement 310
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. appelle à des mesures ciblées pour renforcer les sites et les activités culturels et historiques dans les zones rurales en promouvant la préservation et la restauration du patrimoine culturel, en soutenant les initiatives culturelles locales et en encourageant le tourisme culturel durable; souligne la nécessité de soutenir financièrement les projets culturels, les industries créatives et les traditions locales afin de renforcer l'identité régionale, d'attirer les visiteurs et de créer des opportunités économiques;

Or. en

Amendement 311

Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission et les États membres, dans le cadre de la préparation de la future politique de cohésion et dans le respect du principe de subsidiarité en matière fiscale, à entamer un dialogue sur les avantages potentiels du partage des taxes sur les activités économiques avec les municipalités, en ce qu'une telle initiative encouragerait les municipalités à investir les fonds de cohésion de l'Union dans leur propre intérêt dans la croissance économique locale à long terme afin de garantir des recettes fiscales locales durables;

Or. en

Amendement 312
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. estime nécessaire de promouvoir des mesures visant à diversifier l'économie rurale en utilisant le potentiel local, qui ne devrait pas se limiter à l'agriculture et au tourisme, et à créer des emplois de qualité, y compris en instaurant les conditions nécessaires pour les emplois éloignés afin de garantir que les jeunes sont attirés par les zones rurales et y restent;

Or. ro

Amendement 313
Francesco Ventola, Denis Nesci

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne la nécessité de simplifier l'accès aux fonds de l'Union pour les zones rurales, en réduisant la complexité bureaucratique et en accélérant les délais de versement, grâce à des procédures plus rationnelles, à des plateformes numériques intuitives et à un soutien technique accru pour les bénéficiaires locaux;

Or. it

Amendement 314
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. met l'accent sur les nouvelles possibilités de revitalisation des zones rurales par le développement de biodistricts et d'écorégions, en reconnaissant leur potentiel de diversification de l'économie rurale grâce à l'agriculture biologique, à la production d'énergie renouvelable, à des chaînes d'approvisionnement alimentaire plus courtes, ainsi qu'à des achats publics durables de denrées alimentaires pour les productions locales, à l'écotourisme, dans des paysages culturels uniques et aux paiements pour les services écosystémiques; souligne que les biodistricts, en tant que moteurs de l'innovation sociale, de la résilience et de la durabilité, devraient être au premier

plan des futures stratégies de développement territorial; souligne que leur succès dépend d'une forte intégration régionale et territoriale, de la participation active des autorités locales et d'approches de gestion localisées pour assurer la viabilité à long terme; invite la Commission à promouvoir activement les possibilités de financement dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) et de la politique de cohésion afin de soutenir la création et la viabilité à long terme des biodistricts, en veillant à ce qu'ils soient accessibles à la fois dans la période de programmation actuelle et pour l'après 2027;

Or. en

Amendement 315
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. appelle à améliorer l'accès à des soins de santé de qualité dans les zones rurales en renforçant les services médicaux, les pharmacies, les infirmières de santé communautaire et les solutions de santé numérique;

Or. en

Amendement 316
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. ***souligne la nécessité de mettre en place des incitations fiscales et des mécanismes de financement pour les petites et moyennes entreprise, les start-ups et les coopératives locales dans les zones rurales afin de diversifier l'économie locale et de développer une économie circulaire; souligne également l'importance de simplifier l'accès aux fonds européens pour les agriculteurs et les entrepreneurs, et encourage le développement des chaînes d'approvisionnement courtes et de la production locale pour renforcer la résilience économique de ces régions;*** invite, ***à cet égard***, la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises***, et à créer des fonds spécifiques pour le développement de micro-entreprises dans les villages intelligents, en fournissant un soutien financier et des conseils pour la mise en œuvre de modèles économiques durables fondés sur les ressources locales et l'innovation;***

Or. ro

Amendement 317
Elena Nevado del Campo, Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes

entreprises;	entreprises; ***soutient le renforcement d'un mécanisme d'évaluation des effets sur les zones rurales afin d'évaluer les effets anticipés des principales initiatives législatives de l'Union sur les zones rurales; demande à la Commission et aux États membres d'éviter à l'avenir les chevauchements entre les instruments financiers de l'Union pour les projets concernant les zones rurales; appelle à la mise en place d'un guichet unique d'information sur les possibilités de financement pour les communautés rurales et d'un point d'entrée unique pour accéder aux financements de l'Union;***

Or. en

Amendement 318
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises; ***indique que cela permettra aux bénéficiaires, en particulier les PME et les communautés rurales, d'accéder plus facilement et plus efficacement aux fonds; précise que l'optimisation des procédures, la réduction de la bureaucratie et l'amélioration de la transparence sont des mesures incontournables si l'on souhaite améliorer l'accès aux ressources disponibles;***

Or. it

Amendement 319
Gabriella Gerzsenyi

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises ***et à promouvoir la réduction des coûts et la simplification du processus de demande et d'évaluation des financements de l'Union européenne***; ***invite la Commission à fournir une assistance technique adéquate aux autorités de gestion, contribuant ainsi à l'augmentation des taux d'absorption;***

Or. en

Amendement 320
Jessika Van Leeuwen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à ***promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant*** la charge qui pèse sur les ***citoyens*** et les entreprises, ***en particulier les petites et moyennes entreprises***;	15. invite la Commission et les États membres à ***prendre immédiatement des mesures concrètes pour réduire*** la charge qui pèse sur les ***agriculteurs*** et les entreprises ***rurales en simplifiant les procédures de demande d'aide au titre de la PAC***, ***en réduisant au minimum les exigences redondantes en matière de rapports et en introduisant des outils numériques pour faciliter les processus administratifs***; ***insiste sur le fait qu'une bureaucratie excessive ne doit pas empêcher les agriculteurs de se concentrer sur la production alimentaire***

durable et sur le développement économique rural ;

Or. en

Amendement 321
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. ***invite la Commission à améliorer les synergies et la coordination entre les instruments de financement de l'Union et les instruments nationaux, afin d'assurer le succès du développement rural dans l'Union;*** invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises; ***appelle à une forte dimension rurale dans les futurs règlements de la politique de cohésion;***

Or. en

Amendement 322
André Rougé

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises; ***souligne en particulier que les***

micro-entreprises rurales, les exploitants agricoles et les artisans doivent bénéficier d'un allègement des charges administratives et fiscales grâce aux fonds de cohésion;

Or. fr

Amendement 323
Raúl de la Hoz Quintano, Maravillas Abadía Jover, Elena Nevado del Campo

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises***, et à adopter des mesures destinées à assurer la compétitivité des entreprises et commerces ruraux grâce à la promotion de l'innovation, de la numérisation et de la formation de leurs travailleurs.***;

Or. es

Amendement 324
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes

entreprises;	entreprises; ***rappelle qu'après les récentes réformes de la politique de cohésion et de la PAC, les agriculteurs ont besoin de stabilité et d'un environnement juridique prévisible;***

Or. en

Amendement 325
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises***, tout en veillant à ce que le «test rural» soit systématiquement appliqué pour évaluer et atténuer les effets négatifs potentiels sur les zones rurales***;

Or. en

Amendement 326
Paulo Do Nascimento Cabral, Raúl de la Hoz Quintano

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en ***particulier*** les petites et moyennes	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en ***permettant un accès plus direct aux fonds***

entreprises;	***de la politique de cohésion, non seulement par les autorités compétentes, mais aussi par les bénéficiaires, y compris*** les petites et moyennes entreprises;

Or. en

Amendement 327
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative en réduisant la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises***, ainsi que sur les coopératives et les collectifs dirigés par des citoyens***;

Or. en

Amendement 328
Maravillas Abadía Jover, Raúl de la Hoz Quintano, Elena Nevado del Campo, Christian Doleschal, Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative ***en réduisant*** la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises;	15. invite la Commission et les États membres à promouvoir en priorité la poursuite de la simplification administrative dans le but de simplifier ***et de réduire*** la charge qui pèse sur les citoyens et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises ***et les nouvelles entreprises***;

Or. en

Amendement 329
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna, Ruggero Razza

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. indique que les PME jouent un rôle essentiel dans l'économie des zones rurales et contribuent grandement à la création d'emplois, à la diversification économique et au maintien de la vitalité des communautés rurales; ajoute que les PME, qui opèrent souvent dans des secteurs traditionnels tels que l'agriculture, l'artisanat et les services locaux, sont également cruciales pour la résilience des zones rurales, dont elles diversifient les sources de revenus et réduisent la dépendance à l'égard de secteurs économiques plus vulnérables; précise que soutenir les PME rurales requiert de leur donner accès aux ressources, aux technologies et aux compétences nécessaires pour qu'elles se développent et innovent; affirme qu'il est indispensable de promouvoir des politiques qui facilitent l'accès au financement, améliorent les infrastructures numériques et encouragent la coopération, de manière à renforcer leur capacité à s'adapter aux défis économiques et à contribuer à un développement économique durable dans les zones rurales;

Or. it

Amendement 330
Sabrina Repp, Sérgio Gonçalves, Matthias Ecke, Hannes Heide, Marcos Ros Sempere, Nora Mebarek, Klára Dobrev, Sofie Eriksson, Rosa Serrano Sierra

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande une simplification accrue des procédures administratives et un meilleur accès au financement pour les zones rurales, notamment par le renforcement du principe du contrôle unique, l'adoption de pratiques favorables aux bénéficiaires, une meilleure coordination et une plus grande souplesse dans l'utilisation des différentes sources de financement, ainsi que des mesures de soutien ciblées pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises agricoles dans les régions rurales;

Or. en

Amendement 331
Cristina Guarda, Ana Miranda Paz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. encourage les États membres à mettre en place des «observatoires de la montagne» afin d'améliorer la collecte, le partage et la diffusion de données désagrégées sur les questions économiques, sociales, environnementales et météorologiques, en les reliant à la stratégie de l'Union en matière de données récemment annoncée, ainsi qu'à l'observatoire rural de l'Union dans le cadre de la vision à long terme pour les zones rurales de l'Union et à l'observatoire de la chaîne de valeur agroalimentaire de l'Union;

Or. en

Amendement 332
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Gabriella Gerzsenyi, Andrzej Buła, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. considère qu'il est essentiel de simplifier l'accès aux financements et aux procédures de l'Union dans le cadre d'une approche cohérente et flexible du développement territorial, en particulier pour les zones rurales, tout en maintenant les principes de la gouvernance à plusieurs niveaux et des partenariats;

Or. en

Amendement 333
Sofie Eriksson, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. appelle à une approche plus intégrée entre la politique industrielle et la politique de cohésion de l'Union, en veillant à ce que les stratégies de développement régional soient alignées sur les efforts de transition industrielle, en particulier dans les régions septentrionales à faible densité de population;

Or. en

Amendement 334
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite la Commission européenne à intégrer systématiquement les zones rurales dans la conception du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) par l'intermédiaire d'analyse d'impact territorial (AIT) complète et du test rural;

Or. en

Amendement 335
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande que les travailleurs et les communautés rurales soient directement impliqués dans les processus de prise de décision par l'intermédiaire de conseils participatifs, afin de garantir un contrôle démocratique sur les politiques de développement économique local;

Or. en

Amendement 336
Cristina Guarda
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. regrette que les zones rurales pâtissent souvent d'une coordination insuffisante des politiques et soient pourtant confrontées à des

problématiques permanentes et multidimensionnelles, telles que l'évolution démographique, la transition numérique, la nécessité d'une agriculture durable produisant des denrées alimentaires abordables et de qualité, et l'adaptation au changement climatique; souligne que ce manque de coordination entraîne des retards importants dans la participation démocratique et dans l'accès aux services de base, aux infrastructures et à l'emploi; appelle donc, afin d'éviter la fragmentation actuelle du financement de l'Union pour les zones rurales et de simplifier et rationaliser l'accès aux fonds, à la création d'un fonds chef de file dans le cadre du règlement portant dispositions communes, dont le règlement de gestion s'appliquerait aux contributions des autres fonds mobilisés tels que le (Feader), le (FEDER), le (FSE+) et le Fonds pour une transition juste (FTJ)[3 bis];

[3 bis] Extrait de l'avis du Comité des régions du 19 février 2025 sur le thème «Comment une programmation intégrant les approches Leader et de développement local participatif pour l'après-2027 pourrait contribuer à une meilleure mise en œuvre de la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE»

Or. en

Amendement 337
Christian Doleschal, Alexandra Mehnert, Pascal Arimont, Dan-Ştefan Motreanu, Maravillas Abadía Jover, Gabriella Gerzsenyi, Daniel Buda, Isabelle Le Callennec, Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite la Commission à envisager

l'utilisation des fonds de cohésion pour la préservation, la restauration et (le cas échéant) la conversion des bâtiments historiques pertinents, y compris les églises, dans le cadre des efforts visant à promouvoir le patrimoine culturel, à améliorer les infrastructures locales et à renforcer l'attrait des zones rurales dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 338
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne qu'il importe de veiller à ce que le Semestre européen respecte pleinement le principe de partenariat en renforçant les mécanismes de consultation nationaux; demande que les autorités rurales soient davantage consultées dans le cadre du Semestre européen, afin de garantir que les priorités en matière d'investissement et de réforme répondent effectivement aux besoins des zones rurales;

Or. en

Amendement 339
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne le rôle crucial des PME et de l'artisanat local dans les zones rurales pour la création d'emplois et la croissance

économique; il demande instamment à la Commission d'allouer des instruments financiers spécifiques pour soutenir et moderniser les microentreprises rurales, en particulier dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie manufacturière et des énergies renouvelables;

Or. en

Amendement 340
Denis Nesci, Francesco Ventola, Antonella Sberna

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. demande instamment à la Commission de continuer à soutenir les services de conseil et d'assistance technique dans le prochain cadre financier pluriannuel afin d'aider les autorités régionales à mettre en place et à gérer des instruments financiers destinés à renforcer la compétitivité et à promouvoir l'efficacité des ressources;

Or. it

Amendement 341
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. souligne que les points de contact nationaux (PCN) fonctionnent actuellement de manière isolée par rapport aux programmes de développement régional et rural, ce qui entraîne un manque de coordination entre

les flux de financement; appelle à l'intégration des points de contact nationaux dans les programmes de cohésion et de développement rural afin de garantir des synergies dans le renforcement des capacités;

Or. en

Amendement 342
Valentina Palmisano

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. souligne l'importance des PME dans les secteurs technologiques pour la numérisation rurale et la résilience économique; invite la Commission à veiller à ce que les mesures publiques soutiennent les entreprises locales et favorisent les économies de proximité, en évitant les critères susceptibles de désavantager les petites entreprises;

Or. en

Amendement 343
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. se félicite de l'introduction de la boîte à outils européenne pour les zones rurales, conçue pour aider les bénéficiaires à recenser les programmes de financement les plus appropriés pour leur région et à y accéder; invite la Commission à poursuivre l'élaboration et

la promotion de ces outils en veillant à ce qu'ils soient conviviaux, régulièrement mis à jour et accessibles à tous les acteurs du monde rural, y compris les autorités locales, les PME, les agriculteurs et les organisations de la société civile;

Or. en

Amendement 344
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 15 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 sexies. souligne la nécessité d'un meilleur alignement entre les instruments de développement territorial existants et les Fonds structurels, y compris des initiatives telles que «Mettre à profit les talents» et la «Convention des maires»;

Or. en